



**REPUBLIQUE D'HAITI**  
**Bureau de l'Ordonnateur National**



**UNION EUROPEENNE**  
**Délégation de la Commission Européenne**

**RAPPORT ANNUEL CONJOINT**  
**ANNEE 2004**

*Février 2005*

# INDEX

<b>1 - Résumé.....</b>	<b>3</b>
<b>2 - Agenda politique du pays partenaire.....</b>	<b>4</b>
<b>3 - Bilan de la situation politique, économique et sociale.....</b>	<b>5</b>
3.1. La situation politique.....	5
3.2. Performance économique.....	6
3.3. Evolution de la situation sociale.....	7
3.4. Intégration régionale.....	10
<b>4 - Examen de la coopération passée et actuelle.....</b>	<b>11</b>
<b>4.1. - 7<sup>ème</sup> FED.....</b>	<b>11</b>
<b>4.2. - 8<sup>ème</sup> FED.....</b>	<b>11</b>
4.2.1. Secteur de concentration N°1 : Agriculture, Développement Rural et Sécurité Alimentaire.....	12
4.2.2. Secteur de concentration N° 2 : Infrastructures.....	14
4.2.3. Domaine de Concentration N° 3 : Gouvernance.....	15
4.2.4. Domaines hors concentration.....	15
<b>4.3.- Reliquats du 8<sup>ème</sup> FED réorienté.....</b>	<b>16</b>
<b>4.4. – 9<sup>ème</sup> FED.....</b>	<b>18</b>
<b>4.5. - Autres Instruments.....</b>	<b>18</b>
4.5.1. Banque Européenne d’investissement.....	18
4.5.2. Coopération régionale.....	19
4.5.3. Stabex.....	20
4.5.4. Lignes Budgétaires.....	22
4.5.5. Centre de Développement des Entreprises (CDE).....	26
<b>5. Perspectives de programmation pour les années suivantes.....</b>	<b>26</b>
<b>6 – Revues opérationnelles annuelles.....</b>	<b>27</b>
<b>6.1. – Accélération de l’utilisation des reliquats des anciens FED.....</b>	<b>27</b>
<b>6.2. – Dialogue dans le pays entre l’ON et les acteurs non étatiques.....</b>	<b>27</b>
<b>6.3. – Coordination avec les bailleurs de fonds.....</b>	<b>28</b>

## Annexes

1. Cadre d’intervention et aperçu politique et des indicateurs.
2. Engagements et décaissements
3. Matrice des bailleurs
4. Situation financière du 9<sup>ème</sup> FED
5. Situation financière du 8<sup>ème</sup> FED
6. Situation financière du 7<sup>ème</sup> FED
7. Projets régionaux
8. Projets de la BEI
9. Fiches de projets

## Préambule

Ce Rapport a pour objectif de procéder à une description et une revue des divers programmes, projets et activités relatives à l'exécution de la coopération au développement entre la République d'Haïti et la Communauté européenne, au cours de l'année 2004. Il constitue également le Rapport Annuel Conjoint, dont l'Ordonnateur National et le Chef de Délégation assurent l'entière responsabilité.

Après les élections contestées de l'année 2000 et conformément à l'article 96 de l'Accord de Cotonou, Haïti a été invité à des consultations. Le 21 janvier 2001, le Conseil européen, a estimé que des éléments essentiels de l'accord ACP-CE avaient été violés par le non respect de la loi électorale et a donc pris la décision (2001/131/CE) de suspendre partiellement sa coopération et de réorienter les reliquats au bénéfice direct des populations. Chaque année, le Conseil européen a réexaminé ces « mesures appropriées » (Décisions 2002/131/CE – 2003/53/CE – 2003/916/CE).

Depuis la prise de fonction du nouveau gouvernement de transition, le dialogue politique renforcé a repris à des niveaux appropriés. Le 24 septembre 2004, le Conseil européen a, dans sa décision 2004/681/CE, pris les dispositions suivantes :

1. La réattribution du reliquat des ressources prévues par le 8e Fonds européen de développement (FED) en faveur de programmes bénéficiant directement à la population haïtienne et destinés à renforcer la société civile et le secteur privé, ainsi qu'à soutenir la démocratisation, la consolidation de l'État de droit et le processus électoral, se poursuivra et pourra aussi intégrer des actions définies comme des priorités à court et moyen terme par le cadre de coopération intérimaire (CCI) établi en étroite collaboration entre le gouvernement provisoire, la société civile et les principaux bailleurs de fonds, notamment le soutien institutionnel ;
2. L'allocation de ressources dans le cadre du 9e FED sera notifiée dès publication de la présente décision au Journal officiel de l'Union européenne ;
3. Les discussions relatives à la programmation des ressources du 9e FED seront engagées avec l'ordonnateur national en vue de l'élaboration du document de stratégie pour Haïti et du programme indicatif national (PIN). La stratégie tiendra compte des résultats du CCI ;
4. L'enveloppe B pourra être utilisée comme avance à la signature du document de stratégie pour Haïti/PIN, dans le cadre du 9<sup>ème</sup> FED, selon les besoins réels ;
5. Le PIN sera signé à la suite d'élections nationales conformes à la résolution 822 de l'OEA et jugées libres et équitables tant par les institutions haïtiennes compétentes que par la communauté internationale. Il est pris note de ce que ces élections nationales devraient se tenir au plus tard à la fin du premier semestre de 2005 ;
6. Les contributions aux programmes régionaux, aux interventions à caractère humanitaire et à la coopération commerciale ne sont pas concernées.

En mai 2004, le gouvernement a lancé le Cadre de Coopération Intérimaire (CCI) qui a permis de dresser un état des lieux par secteur, de lister les priorités, de les budgétiser et de décrire les actions à mettre en place. Le CCI s'inscrit dans la volonté de concevoir l'appui de la communauté internationale à partir de l'identification conjointe et réaliste des besoins et des programmes couvrant la période de transition (2004-2006). Malgré des délais très courts, le CCI a été l'objet d'une participation et consultation des principaux acteurs de la société haïtienne.

Le CCI a été dirigé par le gouvernement avec l'appui externe de vingt six agences bilatérales, multilatérales ou du système des Nations Unies. Sous la coordination d'un Comité de Pilotage, dix groupes thématiques se sont attachés à établir un état des lieux et des besoins prioritaires par secteur.

La Commission Européenne a joué un rôle prépondérant dans cet exercice en assurant le co-leadership dans deux secteurs clefs (éducation et infrastructures) ainsi qu'au sein du Comité de pilotage composé de la Banque Mondiale, de la BID et des Nations Unies.

Les besoins en financement ont été évalués par le CCI, à 1.37 milliard de USD (€1.05 milliard) et le gap à trouver était estimé à 924 millions USD. Lors de la Conférence de Washington, les 20 et 21 juillet, les donateurs se sont engagés pour un total de 1.085 milliard USD (€834 millions).

Avec des engagements d'un montant total de 271 € la Commission est le premier contributeur au CCI, soit 30% du montant global, exclusivement en subventions. Cet engagement a pris en compte les reliquats des 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> FED, les enveloppes du 9<sup>ème</sup> FED, les projets engagés mais non démarrés, les lignes budgétaires et les financements régionaux.

La coopération européenne s'inscrit désormais pleinement dans le CCI. La délégation et le Bureau de l'Ordonnateur National sont étroitement impliqués dans le processus de mise en œuvre du CCI, à travers les tables sectorielles dans les domaines d'intervention.

## 1 - Résumé

L'allocation à la République d'Haïti, dans le cadre de l'aide programmable au titre du Fonds Européen de Développement s'élevait à 112,5 M€ pour le 7<sup>ème</sup> FED et 148 M€ pour le 8<sup>ème</sup> FED (signés respectivement en novembre 1994 et avril 1997). La dernière décision du Conseil a libéré l'enveloppe B du 9<sup>ème</sup> FED (95.6 M€) et notifié l'enveloppe A du 9<sup>ème</sup> FED (72 M€).

Aux ressources des Programmes Indicatifs, se sont ajoutées entre 1991 et 2004, d'autres ressources du FED, à savoir le STABEX pour un total de 57 M€, les Facilités d'Ajustement Structurel pour 29 M€, les capitaux à risques de la BEI pour 24 M€ et l'Aide d'Urgence LARD pour 5 M€. Le total des allocations au titre des 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> FED s'élève pour ces dix dernières années à 543 M€.

Durant cette même période, Haïti a également bénéficié d'allocations sur les ressources budgétaires de la Commission, dont certaines lignes ont apporté des contributions importantes, en particulier les lignes budgétaires Aide et Sécurité Alimentaire pour 70 M€, Aide d'Urgence et Humanitaire (*ECHO*) pour 51 M€, la ligne Cofinancement pour 28 M€, la ligne Réhabilitation pour 25 M€, la ligne Droits de l'Homme pour 9 M€ et enfin 2 M€ pour les autres lignes. Au total, le Budget communautaire aura consenti un engagement financier de 185 M€ sur cette période.

Entre 1991 et 2004, l'allocation financière globale de la Communauté Européenne au bénéfice d'Haïti, à travers ses différents instruments, y compris 9<sup>ème</sup> FED, s'élève donc à un total de 728 M€.

Ces allocations globales doivent être traduites en documents contractuels qui, suivant les instruments, prennent la forme de Conventions de Financements, de Cadres d'obligations Mutuelles ou de Lettres Officielles. Ces documents contractuels, signés entre la Communauté et le Gouvernement, correspondent à ce qu'il soit convenu d'appeler des "Engagements", à partir desquels il sera possible de passer à la mise en œuvre, avec la conclusion de contrats de marchés de travaux, de fournitures ou de prestations de services. Ces contrats d'exécution correspondent à ce qu'il soit convenu d'appeler des "Crédits Délégués", dans le cadre desquels seront effectués les "Paiements".

A la fin de 2004 et après 14 années de mise en œuvre, les engagements s'élèvent à un total de 728 M€ tous instruments confondus. Les crédits délégués eux, atteignent 416 M€, soit en moyenne 30 M€ par an. Quant aux paiements, ils représentent 348 M€, soit 25 M€ par an en moyenne.

## 2 - Agenda politique du pays partenaire

Haïti a fêté son Bicentenaire de l'Indépendance en pleine crise institutionnelle. Depuis la seconde quinzaine de janvier 2004, le mandat des sénateurs arrivés en 2<sup>nd</sup>e position aux élections de mai 2000 a pris fin ainsi que le mandat des députés, ce qui ne permet pas d'obtenir le quorum au Sénat. Aucun texte législatif ne peut donc être adopté et la présidence gouverne par décret.

Le départ d'Aristide et l'instauration d'un gouvernement transitoire, avec des engagements précis en matière de bonne gouvernance politique et économique, ont permis une relance du dialogue politique.

Le Cadre de coopération intérimaire (CCI) a précisé, depuis juillet 2004, le cadre de référence pour toute assistance à Haïti, et accompagne l'agenda politique notamment dans les quatre axes suivants : 1) Gouvernance Politique et Dialogue Nationale, 2) Gouvernance Economique et Développement Institutionnelle, 3) Relance Economique, et 4) Accès aux services de base.

Le CCI a permis la reprise de la plupart des coopérations, gelées ou réorientées, depuis la crise politique. Le CCI a montré l'extrême importance de l'appui de la Communauté internationale au nécessaire renforcement institutionnel de l'Etat, quasi inexistant ces trois dernières années. La mise en œuvre du CCI est progressive et se heurte à des lenteurs liées aux procédures de la part des bailleurs de fonds et aussi à une faiblesse institutionnelle publique pour présenter, instruire et mettre en œuvre des projets. Ces retards et lenteurs entraînent des frustrations et mettent la pression sur le gouvernement intérimaire.

En avril 2004, le gouvernement de transition et le FMI ont signé un accord de redressement macro-économique de six mois (avril à septembre 2004), le « Staff monitored programme » (SMP), qui cherche à concilier l'objectif de discipline budgétaire et les besoins urgents de relancer l'économie et d'améliorer la desserte des services de base. Le programme a inclu aussi des mesures d'amélioration de la gouvernance économique, notamment dans la lutte contre la corruption. Il a été suivi de manière satisfaisante par le gouvernement. Ainsi, un « Emergency Post Conflict Assistance » (EPCA) a été signé entre le gouvernement et le FMI le 10 janvier 2005, équivalent à US\$15.6 millions (ou 10.25% du quota), programme qui continue avec des mesures de discipline budgétaire, tout en augmentant les dépenses dans les secteurs sociaux clé, et qui pourrait donner lieu, si mené avec succès, à la signature d'un « Poverty reduction and growth facility » (PRGF).

Le gouvernement intérimaire s'est résolument engagé à faciliter la tenue d'élections locales, parlementaires et présidentielles fin 2005. Le CEP a été formé suivant une répartition validée par les résolutions de l'OEA et a été mandaté pour l'organisation du processus électoral.

La crise politique s'est « dépolarisée » au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2004. Cependant, la multiplicité des acteurs politiques avec des agendas contradictoires laisse encore planer des fortes réserves sur le processus électoral.

L'insécurité et les nombreuses action déstabilisatrices restent des obstacles majeurs pour le développement et rétablissement démocratique en Haïti.

La lutte contre l'impunité et le rétablissement d'une justice de proximité dépolitisée contribueraient fortement à une bonne transition vers un Etat de droit garantissant les libertés fondamentales individuelles et collectives.

Durant l'année 2004, les catastrophes naturelles provoquées par les ouragans Ivan et Jeanne, au Nord (Gonaïves, Port de Paix) et au Sud Est du pays (Fond Verretes, Mapou) ont laissé derrière des milliers de morts, plus de 200.000 sinistrés et des millions d'euro de pertes. La situation humanitaire a été qualifiée «d'urgence silencieuse » et a fait l'objet de plusieurs *Flash Appeal* des Nations Unies. Bien qu'il y ai eu une réponse internationale rapide et adéquate à ces catastrophes,

l'aide humanitaire a cependant été souvent freinée par l'absence de coordination du gouvernement, par des grèves des autorités douanières, par des difficultés d'accès et par la situation d'insécurité sur la ville de Gonaïves.

### **3 - Bilan de la situation politique, économique et sociale**

#### **3.1. LA SITUATION POLITIQUE**

La République d'Haïti vient de célébrer le Bicentenaire de son indépendance. Son histoire au cours de ces deux cents ans a été souvent douloureuse et parfois tragique. L'instabilité politique a été récurrente sur les deux dernières décennies. La promulgation de la Constitution en 1987 et les élections de 1990 avaient fait naître de forts espoirs, interrompus par un Coup d'Etat et un embargo international qui a asphyxié économiquement le pays. Après le retour à l'ordre constitutionnel en 1994 et une crise institutionnelle non résolue, les élections contestées de 2000 ont entraîné une réduction sensible de l'aide externe. Avec un Etat affaibli, les pratiques de mauvaise gouvernance se sont multipliées ces dernières années.

L'année 2003 et début 2004 ont connu une extrême polarisation sur tout le territoire. Des villes de province ont été prises par une insurrection armée, constituée partiellement d'anciens militaires. La ville de Gonaïves, notamment, a été le terrain d'une insurrection urbaine qui a contribué fortement à la chute du régime.

Le 29 février 2004, le Président Aristide démissionne et quitte le pays. Une période de très forte insécurité a succédé à ce départ précipité. Conformément à la Constitution, M. Boniface Alexandre, Président de la Cour de Cassation, prête serment comme Président intérimaire. Dans la soirée, le Conseil de Sécurité des Nations Unies vote la résolution 1529 autorisant le déploiement immédiat d'une Force Multinationale Intérimaire (MIF). A la suite d'un processus de consultation, avec le Conseil des sages, M. Latortue est désigné comme Premier Ministre intérimaire et forme son gouvernement le 17 mars 2004.

Le 30 avril 2004, le Conseil de Sécurité des Nations Unies crée, par la résolution 1542, la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (*MINUSTAH*) composée de 6.700 militaires et 1.600 policiers, avec le mandat d'appuyer le gouvernement transitoire, d'assurer un climat sûr et stable, de faciliter le processus politique menant à la bonne gouvernance, et de veiller sur le respect des droits de l'homme.

Les principales forces politiques du pays, à l'exclusion du parti Lavalas (Parti d'Aristide), ont signé un Accord de transition. Des élections locales, parlementaires et présidentielles sont prévues pour l'année 2005. Le Conseil Electoral Provisoire (CEP), après des mois de luttes internes, est désormais opérationnel et la communauté internationale a mobilisé des financements pour assurer le bon déroulement des élections fin 2005.

Concomitamment, le gouvernement avec l'appui de la communauté internationale a supervisé et coordonné le Cadre de Coopération Intérimaire.

La situation sécuritaire reste précaire, avec beaucoup d'armes en circulation, 5.000 ex-militaires encore à désarmer ou à réinsérer, de multiples groupes armés liés à l'ancien régime ou aux trafiquants de drogues qui perpétuent l'insécurité propice au développement de commerces illicites et qui terrorisent des populations déjà très vulnérables.

La *MINUSTAH* ne s'est pas mobilisée aussi rapidement que prévu. Cependant fin 2004, elle dispose désormais de 95% de ses hommes et semblerait capable de lutter plus efficacement contre des tentatives de déstabilisation.

Marginalisée dans les derniers mois de la crise politique, l'*OEA* a reconnu assez tardivement le gouvernement intérimaire. Une grande partie de son mandat a été transféré aux Nations Unies. Un mémorandum d'agrément a été signé entre les deux organisations pour redéfinir les tâches respectives : enregistrement des électeurs pour l'*OEA* et tout le reste pour les Nations Unies.

Le *CARICOM* qui s'était très impliqué fin décembre 2003 dans une proposition de sortie de crise a vivement contesté le départ d'Aristide. Jusqu'à maintenant le *CARICOM* a refusé de reconnaître le gouvernement intérimaire haïtien, bien qu'Haïti en soit membre à part entière.

### **3.2. PERFORMANCE ECONOMIQUE**

En 2004, le passage des cyclones Ivan et Jeanne, ainsi que des mauvaises conditions météorologiques ont affecté fortement l'économie haïtienne en général, et le secteur agricole en particulier. La conjoncture sociopolitique a aussi été extrêmement bouleversée, par l'insécurité, provoquant souvent la quasi paralysie des activités économiques. Cette situation s'est traduite par une forte contraction du PIB en volume, de l'ordre de 3.8%.

A l'origine de cette chute se trouve, entre autres, la baisse cumulée de la demande interne de plus de 5% en termes réels, soit un fléchissement de plus de 3% de l'investissement global et de 2% de la consommation finale. La demande externe qui a pu maintenir sa tendance à la hausse, est en net recul par rapport à l'exercice précédent avec une hausse de 2.8% en 2004 contre plus de 7% en 2003.

La balance commerciale est déficitaire de 22.5% du PIB pour 2004, ce qui représente 4% de moins que l'année précédente. L'interruption de l'activité économique à plusieurs moments de l'année a provoqué une diminution des exportations mais aussi des importations.

Avec une balance commerciale largement déficitaire, les transferts privés nets de la diaspora, principalement nord-américaine, à hauteur de US\$931 millions viennent alléger le déficit courant.

De septembre 2003 à septembre 2004, en glissement annuel, le taux d'inflation a diminué de 42.5% à 22.5%. En décembre 2004, le taux d'inflation a continué à diminuer pour atteindre 20.21% en glissement sur 12 mois. La valeur de la gourde, à partir du deuxième trimestre de l'année calendrier 2004, s'est renforcée et s'est stabilisée entre 36 et 38 HTG pour un USD. Le taux de change était de 42 HTG pour un USD fin décembre 2003.

La diminution de l'inflation et le renforcement de la gourde ont compensé en partie la perte de recettes des ménages due à une activité économique intermittente pendant l'année 2004.

Les recettes fiscales courantes ont augmenté pendant l'année fiscale 2003-2004, par rapport à l'année fiscale précédente, de 17.3%, augmentation principalement due aux impôts sur le revenu, droits d'accises et recettes douanières. Les recettes du gouvernement central représentent un 8.7% du PIB. Les dépenses du gouvernement central représentent un 12.4% du PIB, et ont augmenté, par rapport à l'exercice précédent, de 3.9%. Celles-ci comprennent certaines dépenses en appui au dédommagement du secteur privé après les désastres provoqués par les ouragans et réhabilitation de zones endommagées, ainsi que pour la production d'ouvrages scolaires.

Le déficit budgétaire est estimé à 3.75% du PIB. Le financement du déficit par la Banque Centrale (Banque de la République d'Haïti, BRH), a diminué considérablement, provoquant ainsi une diminution de l'inflation. Le financement du déficit budgétaire par la BRH était en 2002/03 supérieur au 80%, il est estimé qu'en 2003/04, ce financement a été d'un peu plus du 50% sur toute l'année fiscale (représentant le 1.94% du PIB).

Le Staff Monitored Programme (SMP) accordé avec le FMI en août 2003 n'a pas pu être continué, d'une part par le manque de réponse aux cibles établies mais aussi par les troubles socio-politiques, qui ont provoqué l'arrêt du programme en décembre 2003. Un autre programme fut approuvé pour la période avril 2004-septembre 2004, qui a prouvé être un succès, les cibles étant

remplies et même au-delà des indicateurs fixés dans le programme, notamment en ce qui concerne les réserves nettes de change et le financement du déficit public par la BRH.

Le paiement des arriérés vis-à-vis les Institutions Financières Internationales a été un préalable pour la reprise de la coopération économique du FMI et de la Banque Mondiale (BM). Le gouvernement, de ses ressources propres et avec un don du Canada de US\$12.6 millions, a payé les arriérés envers la BM, qui atteignaient en décembre 2004 US\$52.6 millions.

Ainsi, le FMI a accordé un prêt ce 10 janvier 2005 de US\$15.6 millions (12.5% du quota ou 10.23 millions de « Special Drawing Rights ») au gouvernement haïtien, dans le cadre du programme « Emergency post conflict assistance » (EPCA), et prévoit pouvoir faire un deuxième prêt, et accorder dans le futur proche un « Poverty reduction and growth facility » (PRGF). La BM a également accordé avec le gouvernement un programme d'appui à la gouvernance économique (PAGE), ce 6 janvier 2005, d'un montant de US\$61 millions, dont une partie en dons et une partie en prêts. Ce programme qui a comme objectifs l'amélioration de la transparence des organismes publics dans la gestion des ressources publiques, avec la participation de la société civile, se centre sur les aspects suivants : (a) gestion fiscale, procédures budgétaires et contrôle financier, (b) passation de marchés publics, (c) stratégie anti-corruption, (d) gestion des ressources humaines, (e) efficacité et transparence dans la gestion des entreprises publiques et entretien routier, (f) partenariat public-privé et gouvernance dans les secteurs de l'éducation et de la santé, (g) suivi des réformes de gouvernance économique par la société civile.

### ***Programme du gouvernement pour 2004-2005***

Les autorités haïtiennes ont préparé un programme, en collaboration avec la communauté internationale, comprenant des réformes ayant pour buts principaux le renforcement des institutions clé et de la gouvernance, le redressement économique, l'amélioration de l'accès aux services publics de base, la restauration de la sécurité, et la promotion du dialogue national.

Ainsi, il est prévu de maintenir la discipline budgétaire entamée en 2004, tout en augmentant les investissements publics dans les secteurs sociaux clé. Ainsi, les cibles sont une croissance du PIB en termes réels de 2.5%, une diminution de l'inflation à 12% (pour la fin de la période), et une augmentation des dépenses dans les secteurs sociaux clés, qui ramèneraient le déficit à un maximum de 6% du PIB. Les recettes prévues sont de 9.4% du PIB, et les dépenses de 15.3% du PIB.

Des réformes sont également prévues pour améliorer la transparence et la gouvernance, notamment : (a) utiliser rationnellement les comptes courants des ministères ; (b) compléter le recensement des fonctionnaires dans les ministères et entreprises publiques ; (c) mener une enquête des arriérés du gouvernement central ; (d) préparer et publier l'audit des comptes du gouvernement ; (e) compléter les audits des entreprises publiques ; (f) rendre l'unité anti-corruption opérationnelle.

### **3.3. EVOLUTION DE LA SITUATION SOCIALE**

L'année 2004 a été une période très perturbée sur le plan social, marquée par les troubles et les violences qui ont accompagné le départ du Président Aristide et par les inondations catastrophiques de Mapou, Fonds Verrettes et Gonaïves. Aux milliers de victimes directes de ces événements s'ajoutent les victimes indirectes liées aux conséquences économiques de cette période de crise et aux dysfonctionnements des services qui en ont résulté. Ce sont les populations les plus défavorisées qui ont été les premières victimes de ces événements et c'est dans les quartiers les plus défavorisés que les services sociaux ont été le plus fortement et le plus durablement touchés.

En l'absence d'études il est impossible de mesurer l'impact de ces événements sur les indicateurs sociaux qui sont pour la plupart anciens et peu fiables. Ceci pose un problème réel de suivi et d'évaluation des interventions. En tout état de cause il est vraisemblable que ces indicateurs, déjà mauvais au départ, ont dû s'aggraver au cours de l'année 2004

Pour mémoire rappelons qu'avec un Indice de Développement Humain (IDH) à 0.463 (2002), Haïti a reculé au cours des dernières années passant du 146<sup>ème</sup> au 153<sup>ème</sup> rang. La richesse nationale y est très mal répartie puisque 85% de celle-ci est concentrée entre les mains d'à peine 20% de la population. Le coefficient de *Gini*, qui mesure la disparité des richesses, est le plus faible d'Amérique.

L'enthousiasme et le sursaut d'énergie que l'espoir de lendemains meilleurs aurait pu entraîner avec le changement de régime ne se sont pas véritablement manifestés. Une impression d'attentisme fataliste prédomine. La notion du "chacun pour soi" reste dominante dans la société haïtienne, sans qu'émerge la notion de "Projet et Bien Commun de Société". La mobilisation des communautés et la recomposition du tissu social sont sans doute l'un des plus grands défis du pays. Il devra être soutenu par une bonne gouvernance à l'échelle nationale et locale.

Plus de la moitié de la population haïtienne vit en dessous du seuil de pauvreté et l'insécurité alimentaire constitue un vrai problème. Cette situation se caractérise par une incapacité, chronique ou saisonnière, à se procurer une alimentation quantitativement et qualitativement suffisante. La conjoncture actuelle est donc fragile compte tenu de l'instabilité de l'activité économique et du nombre de personnes vulnérables à l'insécurité alimentaire. La balance alimentaire est déficitaire. La stabilité des approvisionnements n'est pas garantie et les conditions sanitaires et l'état nutritionnel de la population sont précaires.

Les populations restent confrontées au non fonctionnement des services publics. La fourniture d'électricité et l'approvisionnement en eau ont été fortement perturbés toute l'année 2004 avec des périodes de coupures pouvant durer plusieurs jours voire plusieurs semaines dans certains quartiers. Au cours du dernier trimestre des progrès sensibles ont été notés mais la situation reste encore extrêmement précaire. L'insécurité s'est installée dans le pays et elle a fortement augmenté au cours du dernier trimestre 2004 avec le lancement de « l'opération Bagdad » par les extrémistes du mouvement Lavalas. Ceci a été grandement facilité par l'absence d'un service de police efficace et crédible et par un contingent MINUSTAH en sous effectif jusqu'au mois de novembre 2004.

Les taux de mortalité maternelle (680/100.000) et de mortalité en dessous de 5 ans (123/1000), comparables à ceux de la zone sub-saharienne, traduisent bien l'état de santé des populations. Ils sont de loin les plus bas de la région. Le problème d'accessibilité aux services de santé se pose plus en terme d'accessibilité financière qu'en terme de couverture géographique. Ils sont par ailleurs d'une qualité souvent contestable. Il est assez habituel que les services publics de santé soient détournés à des fins lucratives par des praticiens peu scrupuleux

Concernant l'éducation, les données quantitatives traduisent mal la réalité du secteur. La disparité des services offerts et la faible qualité de bon ombre d'entre eux constituent un problème réel. Les services sont offerts à 80% par le secteur privé et il faut noter une très grande diversité de ces services. A l'état déplorable des infrastructures et aux classes en sureffectif, s'ajoute fréquemment le faible niveau des enseignants dont parfois certains savent à peine lire et écrire.

### La situation du SIDA en Haïti

La crise de 2004 a eu des conséquences sur le SIDA en Haïti. Elle s'est accompagnée d'une recrudescence des violences sexuelles et de difficultés dans la mise en œuvre des programmes de prévention du VIH/SIDA. On ne dispose pas de données suffisamment récentes pour savoir si ces circonstances défavorables ont infléchi la tendance sensible à l'amélioration de la séroprévalence chez les femmes enceintes qui étaient passée sous le cap symbolique de 3% en 2003 (2,9%).

Quoiqu'il en soit la situation est toujours préoccupante en Haïti. La maladie continue de se propager non seulement en milieu urbain, mais elle est aussi de plus en plus présente en milieu rural. La prévalence chez les adultes (15-49) est de 5,6% et le nombre de personnes vivant avec le VIH/SIDA est estimé à 300.000 personnes. Ces données cachent une disparité assez grande entre départements. La transmission hétérosexuelle est le principal mode de transmission du VIH.. En 2002, un programme national de lutte contre le VIH/SIDA a été élaboré. Un mécanisme de

coordination a été mis en place et le programme est actuellement en cours d'exécution. Le programme bénéficie d'un financement de 66,9 millions USD de la part du Fonds Global. Dans le courant de l'année 2004, Haïti a soumis une nouvelle proposition de 31,12 millions USD au Fonds Mondial dans le cadre de l'initiative d'accès aux antirétroviraux « 3 millions d'ici 2005 ». En 2004, un programme de lutte contre le SIDA, d'un montant de 2,88 millions €a été présenté par le bureau du FNUAP de Haïti, et retenu au titre des financements de la ligne budgétaire « Appui à la lutte contre les maladies transmissibles dans le cadre de la réduction de la pauvreté ». Il sera mis en œuvre à partir de 2005.

## Indicateurs pour mesurer la réduction de la pauvreté – Déclaration du Millenium (PNUD)

Type	Indicateur	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2005	2006
Incidence	1. Proportion de la population disposant de moins de 1 \$ par jour 2. Prévalence d'enfants (agés de moins de 5 ans) présentant un déficit pondéral (%) 3. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1.000)		17.9%	123					
Résultats	4. Taux net de scolarisation dans le primaire 5. Taux d'achèvement du cycle primaire 6. Rapport filles garçons dans : — Enseignement primaire — Enseignement secondaire — Enseignement supérieur 7. Proportion d'accouchements assistés par du personnel qualifié 8. Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole 9. Prévalence du VIV parmi les femmes enceintes âgées de 15-24 ans 10. Proportion de la population ayant un accès durable à une source d'eau améliorée.	64.5%		26.6%					
		4.5%	23.8%	0.96	0.95	53%			
			46%		2.9%				

*Les prévisions sont fournies par la Délégation en l'absence de tout Document de Stratégie Pays. Le dernier Bilan Commun de Pays date de fin 2000, soit quelques mois après le début de la crise politique. Les chiffres fournis anticipent une sortie de crise et donc un maintien en l'état des services de base (privés ou publics).*

### 3.4. INTEGRATION REGIONALE

L'intégration régionale est le secteur de concentration du Programme indicatif régional du 9<sup>e</sup> FED pour la Caraïbe, qui comprend principalement le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les pays de la CARICOM. Une augmentation de la base économique au niveau régional, un renforcement de l'intégration commerciale et un espace économique plus fort, devraient permettre d'attirer des investissements, d'amplifier les marchés, de mieux négocier les accords commerciaux, et de donner une place plus importante à la région de la Caraïbe dans l'économie mondiale.

Haïti est membre de la « Caribbean Community » (CARICOM) depuis 1999, et en juin 2002, le Parlement haïtien a ratifié le Traité de Chaguaramas confirmant son statut de membre, à part entière, du CARICOM. Haïti a sollicité et obtenu une période moratoire de 18 mois afin d'assurer la mise en place des divers instruments relatifs à ses obligations en application de ce Traité y compris le Système Douanier Commun, les Règles d'origine et la Cour de Justice. La non reconnaissance du gouvernement intérimaire par le CARICOM a pour le moment gelé tout progrès dans cette intégration régionale pour l'année 2004.

Haïti est devenu membre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en janvier 1996.

D'autre part, le pays fait partie du « Caribbean Canada Trade Agreement » (CARIBAN), du « Caribbean Basin Initiative » (CBI) et du groupe des ACP (depuis 1989). Le pays est également membre de nombreuses organisations mondiales et régionales.

Haïti est actuellement dans un moment d'intenses négociations d'accords de libre échange. Deux accords multilatéraux et deux bilatéraux sont en cours de négociations. Les négociations d'un Accord de Partenariat Economique (APE) entre l'UE et les Caraïbes a débuté en avril 2004, négociations qui auront lieu jusqu'à la fin 2007. La « Zone de libre échange des Amériques » (ZLEA) devrait être mise en œuvre en 2005, date à laquelle l'accord ne sera pas finalisé. L'Accord du Canada est en négociation également, ainsi que le HERO Act (accord préférentiel pour l'exportation de produits de l'habillement aux Etats-Unis).

Sa situation géographique et ses accords régionaux et de partenariat lui posent des défis importants, ainsi que des opportunités à saisir, en tenant compte de son statut de « Pays moins avancé » (PMA).

La coopération avec la République dominicaine a été relancée par une réunion entre le Premier Ministre haïtien et le Président dominicain le 8 décembre 2004. Dans ce cadre là, les Délégations des deux pays et les Bureaux de l'ordonnateur national se sont réunis et préparent un document d'orientation stratégique de coopération binationale.

L'espace de coopération régionale de la Caraïbe s'étend à l'espace latino-américain, et Haïti commence à tisser des liens importants avec certains pays d'Amérique Latine. Le Venezuela et le Chili notamment ont déjà une certaine importance au niveau du commerce, mais c'est seulement depuis cette année qu'une coopération avec le Brésil et le Chili s'est établie aussi en termes d'aide au développement. Ceci combiné avec la forte implication de ces pays dans la MINUSTAH et les relations difficiles avec CARICOM, indique le début d'une orientation logique d'Haïti vers les pays MERCOSUR et andin.

## **4 - Examen de la coopération passée et actuelle**

### **4.1. - 7<sup>ème</sup> FED**

L'allocation à Haïti dans le cadre du 7<sup>ème</sup> FED s'élevait à 112.5 M€ en aide programmable et 68.3 M€ en aide non programmable soit un total de 180.8 M€

Sur le 7<sup>ème</sup> FED, dont le taux de réalisation (paiements sur engagements) atteint 80 %, les engagements atteignent 152 M€, les crédits délégués 149 M€ et les paiements 142 M€

Il faut rappeler que fin 2002, un désengagement partiel 27,5 M€ sur l'engagement du projet de réhabilitation de la Route Nationale 3 (contrat en litige) avait été effectué afin de pouvoir disposer d'un montant d'environ 25 M€ qui va être mobilisé pour la réalisation de la route Cap Haïtien/Dajabon (projet transfrontalier).

### **4.2. - 8<sup>ème</sup> FED**

L'allocation à Haïti dans le cadre du 8<sup>ème</sup> FED s'élevait à 148 M€ en aide programmable et 24.5 M€ en aide non programmable soit un total de 172.5 M€

En ce qui concerne les aides et instruments du 8<sup>ème</sup> FED, le taux de réalisation (paiements sur engagements) atteint 30 %, les engagements cumulés atteignent 167 M€, les crédits délégués 77.5 M€ et les paiements 47.7 M€

Au cours de l'année 2004, les engagements s'élèvent à 40 M€, les crédits délégués à 15 M€ et les paiements à 5.5 M€

Dans le cadre de la réorientation plusieurs programmes ont été engagés ces deux dernières années :

- ✓ Programme de microréalisations en Haïti (8 ACP HA 51) = 7.999.900 €
- ✓ Appui au 4<sup>ème</sup> recensement de la population (9 ACP HA 01) = 1.241.000 €
- ✓ Programme d'aide d'urgence en Haïti (9 ACP HA 02) = 5.000.000 €
- ✓ Programme de réhabilitation et de développement d'infrastructures (9 ACP HA 04) = 27.500.000 €
- ✓ Développement économique du corridor Nord de l'île Hispanolia (9 ACP HA 03) = 25.000.000 € en complément d'un montant provenant du PIR (20 M€)
- ✓ Technical cooperation facility (9 ACP HA 10) = 3.305.000 €
- ✓ Augmentation du plafond du projet 9 ACP HA 02 (9 ACP HA 11) = 950.000 €
- ✓ Programme de renforcement intégré du milieu des affaires (9 ACP HA 12) = 7.990.000 €

Durant cette période, le programme de développement rural (PDR) s'est développé et la mise en œuvre du Programme d'Appui au Renforcement de la Qualité de l'Education (PARQUE) s'est accélérée.

### **Secteur de concentration**

L'objectif général poursuivi par le Programme Indicatif National du 8<sup>ème</sup> FED est de travailler à l'amélioration des conditions d'existence de la population par l'accélération de la croissance de l'économie nationale dans le respect de l'ordre démocratique, des droits de l'homme, des libertés fondamentales et des principes de protection de l'environnement.

#### **4.2.1. SECTEUR DE CONCENTRATION N°1 : AGRICULTURE, DEVELOPPEMENT RURAL ET SECURITE ALIMENTAIRE**

A l'époque de la signature du PIN 8<sup>ème</sup> FED la préoccupation du Gouvernement était la croissance soutenue de l'économie haïtienne axée sur la production agricole accrue. 26% du PIN a été consacré au secteur de l'agriculture et du développement rural.

L'objectif spécifique poursuivi est l'amélioration de la rémunération du travail de la grande majorité des paysans à travers l'augmentation de la production agricole. Les objectifs poursuivis par le gouvernement sont au nombre de cinq.

*☞ Rendre plus efficace les autorités responsables pour l'agriculture*

Les actions du **Programme de Développement Rural des zones Centre et Sud d'Haïti** (PDRCS) (Projet 8.ACP.HA.006, 23 M€) se sont poursuivies tout au cours de l'année avec évidemment des perturbations lors des événements mouvementés. Les cadres supérieurs de la DDA du Centre et du Sud ont été changés en 2004. La majorité des cadres du Centre sont des stagiaires.. L'évaluation à mi-parcours du PDRCS a insisté sur la création d'une cellule de coordination centrale afin d'arriver à une meilleure harmonisation et exécution des différentes activités. Cette cellule est devenue opérationnelle en octobre 2004.

*☞ Trouver un cadre global d'actions permettant le développement du secteur agricole*

Les dernières années des groupes de travail ont élaboré des ébauches de politiques sous-sectorielles sans toutefois arriver à la consolidation d'un document de politique sectorielle globale. Dans le cadre du PDRCS il a été décidé de procéder à l'élaboration des documents de politique sectorielle départementale dans les trois départements où intervient le programme. Le Centre et la Grand'Anse ont exécuté ces travaux en 2004, le Sud suivra en 2005.

*☞ Améliorer la sécurisation foncière*

L'adoption d'un document de politique foncière, accompagné d'un cadre réglementaire, juridique et organisationnel n'a pas eu lieu. Peu de démarches ont été entreprises pour faire avancer ce dossier. Le contexte politique du pays n'a pas permis de réels progrès au courant de l'année 2004.

#### *↳ Assurer une approche participative*

Les mesures à prendre concernent l'implication des populations de base dans la conception et la mise en œuvre des actions. Dans le cadre du PDRCS, cet aspect a été bien pris en compte puisque les opérateurs de ce secteur ont eu à mettre en œuvre des projets dont les premières expériences ont démontré une meilleure implication des paysans dans l'identification, la décision et la gestion des actions de développement rural. Même si un énorme travail reste à accomplir pour instaurer une véritable dynamique de partenariat et de consultation entre acteurs étatiques et non-étatiques, les résultats obtenus jusqu'aujourd'hui sont encourageants. Une des tâches principales de la cellule de coordination, créée en octobre, est de renforcer et de consolider l'approche participative.

#### *↳ Protéger l'environnement*

L'impact sur l'environnement a bien été pris en compte par la totalité des actions. La plupart des projets proposés visent à une intensification de la production agricole par des techniques simples et respectueuses de l'environnement et devraient permettre à terme une diminution de la pression d'exploitation des bassins versants. L'introduction d'une arboriculture rentable (manguiers greffés, citrus, avocats) liée à des techniques de conservation du sol concourent inévitablement au ralentissement des phénomènes d'érosion. La décision de financer des projets n'est prise qu'après avoir évalué ses effets ex-ante sur l'environnement.

Les programmes / projets du FED de ce secteur (programmes PDRCS et PET) connaissent toujours un retard parfois important pour la mise en œuvre des activités, lié pour une partie au contexte politique (et de sécurité) mouvementé. Pour le PDRCS ceci se manifeste par des capacités d'absorption en dessous des prévisions financières des différents devis-programmes, ce qui a nécessité un dégageant partiel des trois DP2 en cours de route.

Les faiblesses structurelles et fonctionnelles au niveau des organisations paysannes, plaques tournantes de la mise en œuvre des projets ainsi que les problèmes techniques par manque de compétence au niveau des opérateurs locaux, combinées à un suivi pas suffisamment assuré par les cadres des DDA, soit par manque de moyens en personnel, soit par des problèmes logistiques, ont entraîné des retards dans la mise en œuvre régulière –de certaines actions.

Plusieurs mesures ont été envisagées pour remédier à ces difficultés :

- Une évaluation à mi-parcours a eu lieu en 2003. Les recommandations figurant dans le rapport final ont été progressivement mises en application en 2004;
- Une cellule de coordination centrale du PDRCS a été créée dans le but d'arriver à une meilleure harmonisation et exécution des différentes activités du programme. Le recrutement d'un AT expatrié pour cette cellule a été effectué;
- Des formations ont été organisées sur les techniques de développement participatif ;
- Une mission d'appui sur la méthodologie suivi-évaluation a eu lieu suivi par un atelier de travail avec la participation active des principaux cadres des DDA/EAG;
- L'audit financier des trois DP1a été réalisé.

Les nouvelles actions prévues pour 2005 sont les suivantes :

- Préparation et mise en œuvre du Projet Environnemental Transfrontalier, qui fait suite au Programme Environnemental Transfrontalier; 2.5 mio. € à financer sur les Reliquats PIR du 8ième FED.
- Préparation et mise en œuvre du nouveau programme de sécurité alimentaire (Lettre Officielle 2005 et Appel à Propositions 2005), de 6 mio. et 1.5 mio € respectivement, sur la ligne budgétaire Sécurité Alimentaire (totalisant ainsi 7.5 mio € pour 2005).

- Déconcentration de la ligne budgétaire Sécurité Alimentaire.

#### **4.2.2. SECTEUR DE CONCENTRATION N° 2 : INFRASTRUCTURES**

L'un des objectifs spécifiques du PIN - 8<sup>ème</sup> FED est de mettre l'accent sur les infrastructures routières et notamment sur le désenclavement du sud-ouest du pays pour faciliter le développement économique et social de cette région. Au total 32% des ressources programmables y ont été consacrés.

Suite à la situation de crise politique, socio-économique, au contexte d'insécurité et aux décisions du Conseil, les priorités ont été élargies pour permettre le financement de projets au bénéfice directe des populations, dans tous les sous-domaines des infrastructures (ainsi que des services qui leur sont liés) et sur tout le territoire. Dans ce cadre, deux programmes complémentaires ont été financés sur les reliquats du 8<sup>ème</sup> FED : le PMR – Programme de Micro Réalisations (8 M€) et le PRD – Programme de Réhabilitation et Développement d'infrastructures socio-économiques de base (27.5 M€).

Suite à l'adoption du Cadre de Coopération Intérimaire (CCI), l'appui institutionnel et le renforcement des capacités des partenaires gouvernementales ont repris leur importance dans le cadre de la coopération de la CE. Par conséquent, certains programmes en cours ont recommencé à impliquer les institutions nationales et locales dans l'identification et la mise en œuvre des projets à financer.

Le Gouvernement a respecté certains des engagements pris pendant les dernières années. Une diminution de l'importance des travaux exécutés en régie a accompagné une majeure implication du secteur privé dans les études, la construction, la réhabilitation et la supervision des travaux d'infrastructures. La nomination du directeur du FER – Fonds d'Entretien Routier a marqué le début de la mise en place effective de cette institution longuement attendue par tous les intervenants du secteur des infrastructures.

Dans le cadre du projet régional « **Développement économique du corridor nord de l'île d'Hispaniola** » (45 M€), l'Ordonnateur National du FED a lancé l'appel d'offres international pour la supervision des travaux de la route Cap Haïtien – Dajabon ».

La Délégation a envoyé au siège en décembre 2004 pour approbation la demande de publication de l'avis de marché pour l'AO travaux, ainsi que le dossier d'AO complet. La publication de l'avis est prévue pour le premier trimestre 2005.

Vu les problèmes d'instabilité politique et d'insécurité du pays, les montants des soumissions des entreprises pourraient être supérieurs au montant disponible dans la Convention de Financement.

Les services de Bruxelles ont approuvé la signature d'un protocole d'accord entre le Ministère des Travaux Publics et le consortium d'entreprises, qui a marqué la résolution du contentieux relatif à la **RN3**.

Les actions prévues pour 2005 sont les suivantes :

- Préparation de la proposition de financement d'un programme de réhabilitation post-crise (PRPC) à financer sur l'enveloppe B du 9<sup>ème</sup> FED
- Mise en œuvre du « Programme d'informations territoriales pour le développement durable d'Haïti »
- Lancement du dossier d'appel d'offres de travaux de la route Cap Haïtien – Dajabon (premier trimestre 2005)
- Mise en œuvre d'un appui au Fonds d'Entretien Routier dans le cadre de la route Cap Haïtien - Dajabon
- Lancement du 2<sup>ème</sup> programme de travail annuel du Programme de Microréalisations

### **4.2.3. DOMAINE DE CONCENTRATION N° 3 : GOUVERNANCE**

L'objectif spécifique poursuivi dans le cadre du PIN 8ème FED au niveau de la gouvernance est le « Renforcement de l'Etat de Droit en favorisant l'accès du citoyen haïtien à un service public proche et de qualité » (12% du PIN). Trois sous-objectifs ont été définis: la modernisation du système judiciaire, la modernisation de l'administration et le renforcement de l'Etat en s'appuyant sur la société civile et en rapprochant le citoyen et l'Etat.

Le contexte politique et économique n'a pas permis de mettre en œuvre la programmation prévue et les prises de décisions d'ordre stratégique. La plupart des bailleurs de fonds, notamment la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et la Banque Mondiale, ont suspendu toute activité de renforcement des structures étatiques. Le redémarrage de ces coopérations se fait graduellement. En ce qui concerne la Commission Européenne, à l'exception du Programme d'Appui au Renforcement de la Gouvernance dans le Secteur de l'Education (PARGSEH), les autres appuis à la gouvernance prévus ont été soit retirés (Santé, Culture), soit abandonnés (Justice, Développement local) dans le courant de l'année 2000, par suite de la crise post-électorale. Dans ce contexte, seulement des résultats très ponctuels ont été obtenus pendant les années 2003 et 2004 par rapport aux objectifs fixés par le PIN.

La fin du Programme d'Appui au Renforcement de la Gouvernance dans le Secteur de l'Education (PARGSEH) a permis la poursuite jusqu'à fin 2004, des « Fonds départementaux de l'éducation » qui représentent une innovation majeure dans le système éducatif, dans la mesure où il s'agit d'une co-gestion de moyens budgétaires entre les secteurs publics et privés, afin de mettre en œuvre des projets d'école de manière décentralisée.

La disponibilité des données fiables sur la population est une pré condition pour la meilleure utilisation et orientation stratégique des ressources nationales et des bailleurs de fonds et constitue un important élément de gouvernance. Une première contribution de 750.000 € accordée en 2002 afin de finaliser la phase préparatoire du **4<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH)**. Une deuxième contribution plus substantielle à la phase post-censitaire du RGPH d'un montant de 1,241 millions € a été signée fin 2003 et une avance de 80 % a été faite en fin de l'année 2004 permettant le traitement des données. Cet appui est également mis en œuvre à travers un contrat de subvention avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (*FNUAP*), maître d'ouvrage délégué du RGPH et coordonnateur des contributions des bailleurs de fonds.

Le développement institutionnel et le renforcement des capacités sont les objectifs principaux des projets de ce domaine de concentration. La question du genre est prise en compte à travers une amélioration de la gestion des ressources humaines dans toutes les activités de gouvernance, permettant ainsi une véritable égalité des chances.

### **4.2.4. DOMAINES HORS CONCENTRATION**

#### **Secteur privé et commerce**

Le « Programme de renforcement intégré du milieu des affaires en Haïti » (9 ACP HA 12) a été approuvé, la convention de financement ayant été signée le 22 décembre par la Commission. L'Ordonnateur National signera la convention très prochainement.

Les résultats ne pourront être appréciés qu'après le démarrage et la mise en œuvre des activités, en sachant que l'appel d'offres international pour le recrutement de l'unité de gestion de projet ne sera finalisé qu'à la fin du premier semestre 2005. Le début des activités est prévu pour septembre 2005. Le PRIMA devrait aider à améliorer la productivité de certaines filières, aider le secteur des affaires formel et/ou informel à moderniser son environnement, à engager un dialogue constructif avec les Autorités Politiques et à s'adapter aux nouvelles données de commerce marquées par la globalisation de l'économie mondiale, l'ouverture du marché haïtien, l'intégration des pays du bassin de la Caraïbe et de l'Amérique et l'accession d'Haïti au CARICOM.

En marge des activités liées au Programme, le secteur des affaires a été sensibilisé à utiliser les ressources financières du Programme Régional du Rhum géré par la WIRSPA, du Programme Régional de développement du tourisme soutenable, et du programme tout ACP Pro-Invest. Une collaboration avec le CDE est également encouragée. Une entreprise a bénéficié de son support, et les perspectives d'augmentation des actions du CDE en Haïti sont positives, par les bonnes relations existantes ainsi que par la mise à disposition du CDE d'un expert long terme pour la mise en œuvre du PRIMA. .

### Energie

La Commission intervient de manière ponctuelle dans la modernisation de l'entreprise publique d'électricité, l'Electricité d'Haïti (EDH). La Commission a lancé une demande de prestations pour la mise à niveau comptable de l'EDH, activité préalable à l'audit financier. Le lancement de la demande de prestations a constitué la condition préalable pour l'accord entre le gouvernement et la Banque Mondiale sur un « programme d'appui à la gouvernance économique » (PAGE) de US\$61 million.

Dans le cadre du programme de réhabilitation du secteur énergétique 19 contrats sur 20 ont été clôturés et le dernier en voie de clôture. Les activités se sont déroulées de façons satisfaisantes même s'il y a eu des difficultés dues surtout à la faiblesse institutionnelle d'EdH. Faute de volonté politique, le volet du programme qui visait au renforcement institutionnel d'EdH n'a pas pu être réalisé.

Il est prévu de retravailler dans ce secteur, à travers le programme de réhabilitation et de développement et notamment sur des villes secondaires en collaboration avec la coopération canadienne.

### Imagerie Satellitaire (UTSIG) / Réalisation et diffusion d'orthophotoplans

La situation d'insécurité générale dans le pays a ralenti les activités de terrain du projet « **Réalisation et diffusion d'orthophotoplans** », pour lequel un avenant prolongeant la durée de mise en œuvre a été nécessaire. Toutes les activités prévues pourront donc être réalisées en conformité avec les résultats attendus et les objectifs du projet. L'UTSIG, institution chargée de l'exécution du projet, grâce au support du FED dans le cadre de plusieurs interventions, devient un point de référence pour bailleurs de fonds, agences gouvernementales, entreprises de construction, organisations internationales, pour tout ce qui concerne les systèmes d'information géographique, la production de cartes thématiques et les outils d'aide à la décision.

## **4.3.- Reliquats du 8<sup>ème</sup> FED réorienté**

Le programme **Programme d'Appui à l'Amélioration de la Qualité de l'Education (PARQE)** est né de la décision du Conseil de l'Union européenne de réorienter les fonds vers des projets au bénéfice direct des populations haïtiennes. Ce programme de 28 M€, instruit en 2002, a véritablement démarré en 2003 mais ses débuts furent difficiles puisque la cellule de gestion de projet n'a été en place qu'en septembre 2003.

En cohérence avec le « Plan National d'Education et de Formation » (PNEF), ce programme vise la mise en œuvre de la réforme du système scolaire autour du concept d'EFACAP. L'EFACAP est à la fois une Ecole Fondamentale d'Application proposant les 3 cycles d'enseignement et un Centre d'Appui Pédagogique, lieu de formation des élèves maîtres et centre local de formation continue. Parallèlement à la mise en place des EFACAP, le programme propose (i) un appui institutionnel au niveau central et départemental, (ii) un fonds d'appui pédagogique pour les écoles satellites des EFACAP, publiques et privées, et (iii) un volet de réinsertion des élèves surâgés.

Les événements de 2004 ont eu un impact négatif sur la mise en œuvre du programme, particulièrement au cours des premiers mois. Les troubles et les violences ont perturbé les activités en même temps qu'ils n'incitaient guère les responsables nationaux à s'impliquer dans le

programme. On estime à six mois environ les retards accumulés entre 2003 et 2004. Au fil des mois, avec l'arrivée de la nouvelle équipe ministérielle et le changement de coordonnateur les choses se sont progressivement améliorées et normalisées. Le projet a joué un rôle important dans l'élaboration du CCI éducation, les responsables nationaux et départementaux ont adhéré au programme qui joue maintenant un « rôle moteur » dans la mise en œuvre de la politique d'éducation. Au cours du dernier trimestre 7 millions € ont été engagés pour les seules dépenses en régie. Ce programme semble avoir trouvé son rythme de croisière et commence à produire les résultats attendus. La complexité du montage institutionnel du programme (6 devis-programmes distincts avec pour certains des sous-régies) et l'exécution de dépenses qui n'étaient pas prévues initialement (contrat UNESCO) nécessiteront de revoir le dispositif de mise en œuvre et sans doute des aménagements budgétaires. Tout ceci devrait être proposé par les résultats de l'évaluation du programme prévue au cours du premier trimestre 2005.

Le **PMR – Programme de Micro Réalisations** (8 M€) est en cours et a permis, à travers son 1<sup>er</sup> plan de travail annuel (environ 3.4 M€), le financement de 37 projets issus de l'initiative communautaire dans différents domaines (petites infrastructures de base, eau et assainissement, santé, éducation, agriculture, artisanat). Les actions d'accompagnement et de renforcement des partenaires du PMR (animation, suivi, formation) permettent, à travers l'implication des bénéficiaires, une forte participation dans la mise en œuvre des micro-projets et une amélioration de la structuration des organisations de base.

Le **PRD – Programme de Réhabilitation et Développement d'infrastructures socio-économiques de base** (27.5 M€) a démarré rapidement avec le financement de 4 projets de développement rural et une intervention de réhabilitation d'une route très fréquentée dans un quartier défavorisé de la périphérie de Port-au-Prince. Cette intervention est mise en œuvre par la brigade de génie militaire de la *MINUSTAH* (Mission des Nations Unies pour la Stabilisation d'Haïti). Le PRD a commencé aussi l'examen de plusieurs dossiers et la préparation d'études complémentaires pour des interventions futures.

Les actions prévues en 2005 sont : 6 projets de voirie urbaine dans des villes secondaires, la réhabilitation de la RN1 Gonaïves § Cap Haïtien, la réhabilitation de 14 écoles, la construction de tribunaux de paix dans des villes de province, des réhabilitations de locaux des facultés, des projets d'eau potable à Port au Prince et de nouveaux projets agricoles. Il est prévu que 50% des fonds du PRD soient engagés dans les 6 premiers mois de 2005 et le restant 50% avant la fin de l'année 2005.

Un **Programme d'aide d'urgence** (9 ACP HA 02) d'un montant de 5 millions € a été approuvé en novembre 2003 et une consultation restreinte auprès de 25 ONG a été lancée dans les domaines de l'eau-assainissement et de la santé. L'assistance technique en charge du suivi a été sélectionnée début 2004 et 17 projets ont pu être financés dont 4, en santé, suivis par le PNUD. Mi 2004, un avenant, augmentation de 20% du plafond (9 ACP HA 11), à la convention a été signé et a permis l'engagement de 4 nouveaux projets. Ce programme se déroule de façon très satisfaisante et l'impact sur les communautés vulnérables est évident.

**Projet d'appui à la Mission Spéciale de l'OEA** pour le renforcement de la démocratie en appuyant le processus et les institutions démocratiques en Haïti. La Mission Spéciale visait l'instauration d'un contexte favorable à un accord entre les protagonistes de la crise politique ainsi que la tenue des élections locales. Un montant de 0,75 M€ a été mobilisé pour cet appui. La contribution a été utilisée pour des actions d'assistance technique, de formation et d'information qui visent un appui à la création d'un système judiciaire compétent, efficace et politiquement indépendant et un appui à l'amélioration de la situation des droits de l'homme par la mise en place d'un système efficace de monitoring, et par des formations et des appuis dans le domaine de la défense des droits de l'homme. Une autre demande de financement d'un montant de 500.000 € à été approuvé par Bruxelles, mais n'a pas pu se matérialiser à cause du changement du mandat de l'OEA.

L'Unité de Télédétection et de Système d'Information Géographique (UTSIG) a soumis une proposition de financement de 9 M€ (dont 2 M€ comme contribution nationale) pour un nouveau "**Projet d'exploitation d'informations géographiques pour le développement**". Ce projet permettrait ainsi de poursuivre l'utilisation d'images satellitaires et de photographies aériennes pour l'exécution d'outils de planification et d'aide à la décision. De façon spécifique ce projet vise à favoriser le choix rationnel des espaces prioritaires d'interventions ainsi que les domaines et les types d'actions appropriées à partir d'un renforcement des capacités opérationnelles de production d'informations territoriales en Haïti et leur utilisation par l'ensemble des acteurs du développement durable. La décision de financement a été prise par les services de Bruxelles en décembre 2004.

Les actions prévues pour l'année 2005 sont : la construction d'un bâtiment logeant le Centre National des Informations Géo-Spatiales (CNIGS), la création du CNIGS en tant qu'organisme autonome sous la tutelle du Ministère de la Planification, le démarrage des applications thématiques (La planification et de l'aménagement du territoire, les voies de communication et infrastructures de base, les informations agricoles et de sécurité alimentaire, l'aménagement des bassins versants et de l'information pour la gestion des parcs nationaux), ainsi que des actions de formation.

#### **4.4. – 9<sup>ème</sup> FED**

Depuis l'année 2001, la notification des enveloppes du 9<sup>ème</sup> FED avait été ajournée. Ce qui avait eu pour effet de voir ces enveloppes réduites de 20% par an en vertu de la décision de la Commission C (2003) 2471 qui se base sur les performances du pays. Le 24 septembre 2004, le Conseil européen a, dans sa décision 2004/681/CE, notifié les enveloppes.

- L'enveloppe A a ainsi été réduite de 60%, pour atteindre le montant de 72 M€
- L'enveloppe B avait aussi été réduite de 60% soit un montant résiduel de 23.6 M€ pour être ensuite augmentée de 72 M€ suite à l'accord du Comité du FED du 28 septembre 2004. Aujourd'hui elle est égale à 95.6 M€

La Décision du Conseil stipule que les discussions relatives à la programmation des ressources du 9<sup>ème</sup> FED seront engagées avec l'ordonnateur national en vue de l'élaboration du document de stratégie pour Haïti et du programme indicatif national (PIN). La stratégie tiendra compte des résultats du CCI. L'enveloppe B pourra être utilisée comme avance à la signature du document de stratégie pour Haïti/PIN, dans le cadre du 9<sup>ème</sup> FED, selon les besoins réels. Le PIN sera signé à la suite d'élections nationales conformes à la résolution 822 de l'OEA et jugées libres et équitables tant par les institutions haïtiennes compétentes que par la communauté internationale.

L'ordonnateur national et la délégation ont entrepris, fin 2004, la **programmation de l'enveloppe B**. Il est envisagé de finaliser début 2005, des propositions de financements sur un programme réhabilitation et de développement, sur un programme de gestion du risque et des désastres et sur un programme de réhabilitation de la ville de Gonaïves.

La programmation de l'enveloppe A a été officiellement lancée, début 2005, à l'occasion d'un **séminaire réunissant la société civile** et visant à l'impliquer dans le processus des Accords de Cotonou.

#### **4.5. - Autres Instruments**

##### **4.5.1. BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT**

La *SOFIDHES* a bénéficié de deux protocoles de 4 M€ et la *CAMEP* pour un prêt de 16 M€ qui n'a pas encore été débloqué à date. En effet toutes les conditions pour la mise en œuvre ne semblent pas encore avoir été remplies (notamment la création d'un nouvel organisme

conformément aux dispositions de la loi sur le secteur de l'eau et de l'assainissement qui a été approuvée par le Parlement en 2003).

#### 4.5.2. COOPERATION REGIONALE

Une expansion de la base économique au niveau régional devrait attirer des investissements, augmenter les opportunités de marché, et atteindre des économies d'échelle plus importantes. Le renforcement de l'intégration commerciale au niveau régionale devrait renforcer la capacité des pays de la Caraïbe à négocier les accords commerciaux et à en tirer profit. Finalement, un espace économique plus fort, par un renforcement de la coopération économique entre les pays de la *CARICOM*, devrait ouvrir des opportunités de marché mondial à la région de la Caraïbe, et faciliter l'intégration dans l'économie mondiale.

Concernant le renforcement de la coopération économique et le commerce, les programmes régionaux et tout ACP suivants concernent des activités menées en Haïti en 2004 :

**Caribbean Regional Trade Sector Program (7 ACP RPR 785 et 8 ACP HA 004) :** Une enveloppe de 0,8 M€ a été attribuée à Haïti pour appuyer le développement institutionnel des structures de promotion de l'exportation haïtienne. Les activités suivantes ont été menées par le Caribbean Export Agency : (1) réhabilitation de la Salle de Conférence de la Chambre de Commerce d'Haïti, (2) Deux études sur le Commerce et l'investissement entre Haïti et la République Dominicaine, dont un a fait l'objet d'un séminaire de restitution ; (3) Une étude sur les opportunités d'affaires du marché du *CARICOM*, (4) fonds de promotion et de rencontres. Un nouveau programme régional, à la suite de celui-ci, est actuellement en instruction.

**Caribbean Regional Sustainable Tourism Development Programme (8 ACP RPR 785) :** Ce nouveau programme qui se substitue au 7 ACP RPR 443 (Caribbean Regional Tourism sector programme) a commencé ses premières activités au dernier trimestre 2004. Haïti a pu bénéficier de l'offre de deux stages en République Dominicaine.

**Integrated Development Programme for the Caribbean rum sector (8 ACP TPS 125) :** Une entreprise haïtienne, la plus importante dans le pays, producteur de rhum et de clairin, a bénéficié de ce programme.

**Programme de partenariat UE-ACP pour la promotion des flux d'investissements et de technologie dans les pays ACP (ProInvest, 8 ACP TPS 108) :** Haïti commence timidement à bénéficier de ce programme, avec la participation de l'Association Touristique d'Haïti à l'évènement PROFIT Caribbean en Octobre 2004.

**Capacity building for EPA negotiations (8 ACP TPS 110) :** A travers ce programme, une étude d'impact et de viabilité d'un APE pour Haïti a été finalisé en décembre 2004.

Dans le secteur **Développement Rural** trois projets sur financement PIR 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> FED se sont terminés en 2004:

- Le Projet binational de crédit pour la zone frontalière entre Haïti et la République Dominicaine (PROCREBI) (2 M€). Le principal résultat obtenu est que deux opérateurs de crédit sont renforcés dans leur capacité de financement au moyen d'une ligne de crédit mise à leur disposition, et qu'ils sont également renforcés dans leur capacité d'intervention par des programmes de formation. L'évaluation finale de ce projet a exprimé une opinion positive sur les résultats obtenus. Il a été décidé de continuer les opérations, en utilisant les fonds restitués, avec les deux mêmes opérateurs en y ajoutant un troisième.
- Le Projet de Contrôle de la Fièvre Porcine Classique (FPC) en Haïti (0,8 M€) et en République Dominicaine et de vigilance épidémiologique à la Jamaïque, aux Bahamas et en Belize (Projet 7 ACP RCR 365 du CARIFORUM), démarré en juin 2002 a correctement poursuivi ses activités en 2004. Le projet a continué ses campagnes de

vaccination et a contribué efficacement à la création des structures de coordination fonctionnelles.

- Le Programme Environnement Transfrontalier (PET) (4 M€) s'est terminée le 31/12/2004. Suite au rapport alarmant de la mission d'évaluation à mi-parcours du PET en juin-juillet 2003, la mission de reformulation (mai-juin 2004) a proposé dans son rapport une prolongation de la période de validité de la CF, ainsi qu'un changement des approches à suivre. Le BON a envoyé une requête souhaitant la prolongation de la CF. Les services du siège ont émis un avis négatif sur la prolongation de la CF et ont suggéré de préparer une nouvelle PF en utilisant les reliquats du projet. La nouvelle PF, ainsi que la FIP et les requêtes de l'ON de Haïti et de la République Dominicaine ont été envoyées au siège.

#### 4.5.3. STABEX

Dans le cadre du Stabex, Haïti a bénéficié des transferts suivants (en incluant les intérêts) : 34 M€ au titre du Stabex 90-93, 9M€ du Stabex 94, 0,3 M€ du Stabex 98 et 2,5 M€ du Stabex 99. Rappelons que le Stabex 87-88 d'un montant de 11 M€ a été clôturé en 1998.

#### STABEX 90-93

Les actions de réhabilitation des pistes rurales dans la presqu'île du sud s'inscrivent dans la perspective de faciliter l'écoulement des produits agricoles :

- Dans le cadre de la réhabilitation des pistes rurales (Chambellan/les Irois, Port-à-Piment – Les Irois) les entreprises assureront deux ans d'entretien.
- Un contrat pour la réhabilitation de la route Port Salut – Port-à-Piment a été signé mais est devenu caduc à cause de l'impossibilité pour l'entreprise de produire une garantie bancaire.

#### STABEX 94

Les objectifs poursuivis étaient :

- *Amélioration du fonctionnement des filières d'exportations* : Après la publication du décret portant création de l'Institut National du Café en Haïti (INCAH), le 7 février 2003, des efforts se sont poursuivis pour la mise en place d'une structure de pilotage. Le conseil d'administration existe et fonctionne depuis environ un an. Au cours de l'année 2004 le gouvernement a pu mobiliser une assistance technique devant l'aider à construire un cadre de coopération intérimaire. Pour la période de transition les voies et moyens de redressement des secteurs ont été définis. Les secteurs porteurs et les types de relation que le ministère compte développer avec les producteurs pour la relance de la production agricole nationale ont été identifiés. Les mesures proposées se divisent en quatre groupes d'intervention. Le premier groupe vise à prendre en compte à court terme des besoins d'urgence au bénéfice de la plupart des agriculteurs, en particulier les plus vulnérables. Le deuxième comprend des mesures qui peuvent être mises en œuvre pendant les deux prochaines années et qui contribueront à améliorer la production dans des filières et dans des zones clairement identifiées pour leur potentiel de compétitivité. Le troisième et le quatrième groupe, concernent des mesures transversales d'appui aux deux groupes précédents et des mesures institutionnelles.
- *Augmentation des quantités produites* : les actions financées au cours de l'année 2003 au niveau des sept (7) opérateurs pour l'exécution des actions de nature à augmenter la production, se sont poursuivies. Quatre nouveaux projets ont été signés au cours de l'année 2004. Ils ont ciblé des actions de nature à augmenter le rendement par le contrôle de l'ombrage, la production de plantules, et à réduire les pertes dans la lutte contre le scolyte du caféier.

- *Augmentation de la qualité des produits de base et de la transformation* : globalement les actions de construction des centres de collecte, de traitement du café lavé et de traitement final, financées sur le Stabex 94, concourent fondamentalement à augmenter la qualité du café produit. Outre les quatre projets cités antérieurement ayant une composante en amélioration de qualité de café, il y a lieu de mentionner la réhabilitation de la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMV), où se forment la grande majorité des professionnels du secteur et dont la contribution à l'amélioration de la qualité du produit agricole est importante.
- *Recapitalisation des petites entreprises agricoles* : au cours des années 2001 à 2004, le poids des producteurs à travers les organisations et coopératives caféières existantes, a été renforcé dans les filières d'exportation. Les appuis dans la collecte et la transformation du café, ont beaucoup contribué à améliorer le revenu des producteurs de café et constituent donc un pas vers la recapitalisation des exploitations agricoles.
- *Sécurisation des dépenses de l'Etat* : le renforcement de la direction de la production végétale du MARNDR, et l'audit à posteriori des différents projets vont dans le sens de la sécurisation des dépenses publiques.

En termes de résultats, les fonds STABEX 94 ont permis :

- La publication depuis le 7 février 2003 dans le journal officiel de l'Institut National du Café en Haïti (INCAH), et la constitution du premier Conseil d'Administration.
- L'existence d'un cadre stratégique pour le secteur agricole dans lequel on retrouve une analyse mettant en relief la comparaison entre l'urgence (court terme) et la nécessaire structuration sur le long terme du secteur agricole capable d'offrir des revenus décents à la majorité des ruraux qui en dépendent.
- La réhabilitation de la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMV) détruite par les événements du 29 février 2004 et sa remise en fonctionnement.
- La régénération de plus de 1200 ha de cafés
- La réduction du taux d'infestation des parcelles caféières en scolyte du caféier de 20% à moins de 5%.
- L'aménagement de 18 nouveaux centres de collecte et de traitement de café qui s'ajoutent aux centres construits antérieurement (18 centres de traitement pour le café, 6 centres de traitement pour le cacao et 1 usine de traitement final de café).
- L'exportation vers l'Europe et autres continents, au cours de l'année 2004, de plus de 13 nouveaux conteneurs de café dont plus de 2/3 sur le marché gourmet.
- La formation de plus de 4000 paysans membres des coopératives sur les principes coopératifs et de gestion.
- L'appui en crédit à plus de 1000 producteurs dont plus de 500 femmes paysannes.
- L'allocation de plus de plus de 7,5 millions de gourdes additionnelles de fonds de roulement aux coopératives pour la collecte de café.
- Le renforcement des capacités du Ministère pour le suivi des actions financées.

### **STABEX 98-99**

Les objectifs poursuivis visent à :

- augmenter et améliorer les capacités de transformation et de commercialisation des réseaux d'organisations paysannes et de coopératives de producteurs de café. Les actions de renforcement des capacités des réseaux de producteurs ont été maintenues et renforcées pour les 20000 producteurs touchés. Une usine de traitement final de café desservant les régions Nord et Nord-Est est construite et opérationnelle et des aménagements se font au niveau du centre de traitement de Tombe Gateau afin de réduire les pertes dues à l'excès d'humidité. En ce qui trait aux centres secondaires des travaux en cours visent la construction et l'extension de 34 nouveaux centres de traitement de café et de cacao.

- réhabiliter et régénérer les filières traditionnelles d'exportation. Les principales actions tournent autour de la constitution d'un réservoir génétique de plants de café de qualité à Baptiste, la régénération des parcelles de café et de cacao et la lutte contre les scolytes du caféier. Le matériel de lutte contre le scolyte est produit à l'extérieur du pays et des efforts sont en train d'être déployés pour arriver à le produire localement.
- diversifier les filières d'exportation par la promotion et le renforcement des capacités des unités de production existantes. Deux devis programmes ont été signés. Ils ont permis d'entamer des travaux de promotion d'une agriculture bio et de certification pour quelques produits (cane à sucre, mangue et figue banane) dans des zones spécifiques et pour des groupes de producteurs. Une chambre d'agriculture biologique a été constituée disposant d'un plan stratégique de développement et un plan d'actions pour le secteur biologique. L'autre devis programme va aider à augmenter le verger productif (mangue francisque et anacarde) des communes d'Aquin et de Saint Louis du Sud et améliorer la production de fruits commercialisables par la mise à disposition des unités mobiles de transformation, par la promotion de caissettes pour la commercialisation de la mangue et par la réhabilitation de pistes d'accès.
- aider à la structuration et au pilotage des filières d'exportation; les actions de pilotage de la filière se poursuivent avec la consolidation de l'INCAH, une institution regroupant tous les acteurs de la filière café : les organisations de producteurs, le secteur privé de l'exportation/transformation et le secteur public. L'institut reçoit depuis juin 2004 des fonds du Trésor Public et bénéficie d'un appui financier sur le Stabex 98-99. Le conseil d'administration existe et fonctionne régulièrement avec la participation des producteurs de café et des exportateurs/transformatateurs de café. Nous entrons dans une phase stratégique qui est un regain d'espoir pour les 200 000 producteurs de café. D'autres actions du même genre s'initient au niveau des produits biologiques et au niveau de la filière de cacao.

Faisant suite à une demande du Directeur Général d'AIDCO, un audit financier sur l'utilisation des transferts STABEX du 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> FED a eu lieu durant le dernier trimestre de 2003. Le rapport a donné une opinion positive sur l'utilisation des fonds.

#### **4.5.4. LIGNES BUDGETAIRES**

##### Le programme Sécurité Alimentaire

Le programme Sécurité Alimentaire veut renforcer la sécurité alimentaire à long terme des populations à travers les instruments aide directe, aide indirecte en espèces et aide indirecte en nature.

En ce qui concerne **l'aide directe**, le gouvernement haïtien a bénéficié d'allocations à travers 7 lettres officielles de 1995 à 2002 pour un montant total de 42,33 M€ (engagement primaire) dont 19,15 M€ d'aide budgétaire (16,4 M€ annulés en 2000) et 23,18 M€ d'aide projet.

État des engagements et paiements au 31/12/04 (M€)					
Instruments SA	Début	Eng. Primaire	Eng. Secondaire	Paiements Com.	Avance locale
Aide directe budgétaire	1996	19,150	2,750	2,750	2,750
Aide directe projet	1995	23,180	23,180	19,005	15,975
Aide directe totale	1995	42,330	25,930	21,755	18,725

Au 31 décembre 2004, 90 % de l'engagement secondaire ont été payés par la Commission (le solde, sur lettres officielles clôturées, ne sera plus payé) et 79 % de ce montant ont été transférés sur les comptes des opérateurs.

Tous les projets des lettres officielles 1995 à 1998 sont clôturés : appui au crédit dans l'Artibonite, réhabilitation de la piste Jean-Rabel - Port-de-Paix, appui à la Coordination Nationale de la

Sécurité Alimentaire, appui budgétaire au Ministère de l'Agriculture, gestion de l'eau dans le Nord-Ouest. Les reliquats de l'appui à la filière intrants semences (2 MUS\$) ont été réorientés de la production de semences de céréales vers celle de racines et tubercules. Les devis-programmes ont été finalisés et les comptes des projets ont été alimentés. L'appui au financement décentralisé (0,4 M€) a été relancé avec un projet de formation des agents de crédit décentralisé et s'est terminé en 2004.

Concernant la lettre officielle 1999, le projet de formation des cadres en autogestion des périmètres irrigués (0,45 M€) est terminé le 31.12.2004. Le rapport de clôture sera rédigé après la réception du rapport final de CICDA prévu pour février 2005. L'appui institutionnel aux 3 directions départementales agricoles concernées par le Programme de Développement Rural (0,5 M€) a été prolongé jusqu'en 2005.

La lettre officielle 2001 en appui au Programme National de Cantines Scolaires (1,9 M€) a été prolongée jusque fin décembre 2005 de manière à permettre l'utilisation des reliquats importants des volets "PNCS suivi/régulation", "distribution de petits déjeuners" et "distribution de réchauds améliorés" et le démarrage tardif du volet "activités complémentaires". Ce dernier volet finance 12 projets structurants autour des cantines scolaires dans les domaines des infrastructures, de la formation des cuisinières et comités de parents, de la santé et des achats locaux. Ces différents projets d'un an ont démarré en mars 2004.

A partir de la lettre officielle 2002 (5,5 M€) qui prévoyait 3 domaines d'activités (1. le renfort du filet social, 2. l'augmentation de la production et des revenus, 3. le renforcement de la gouvernance par un appui aux observatoires de la sécurité alimentaire), dix contrats ont été signés, quatre dans le domaine 2 et six dans le domaine 3. Les premières tranches des paiements ont été créditées à la date du 21.04.04 en faveur des observatoires pour le renforcement de la gouvernance et à la date du 30.09.04 en faveur des ONG sélectionnées pour l'augmentation de la production y compris la consolidation de la route Port-de-Paix - Jean Rabel.

En ce qui concerne **l'aide indirecte en espèces**, mobilisée depuis 1998, quatre allocations (1998, 1999, 2000, 2002) ont permis de financer 18 projets pour un montant total de 12,23 M€

État des engagements et paiements au 31/12/04 (M€)					
Instruments SA	Début	Eng. Primaire	Eng. Secondaire	Paiements Com.	Avance locale
Aide indirecte en espèces	1998	-	12,230	-	8,064

Au 31 décembre 2004, 66% de l'engagement secondaire ont été payés par la commission et transférés sur les comptes des opérateurs. Ainsi les 8 projets 1998 et 1999 ont été clôturés (5.617 M€). Les 5 projets issus de l'appel à propositions 2000 (2.72 M€) ont démarré début 2002 pour une durée de 24 à 36 mois. Certains de ces projets sont maintenant conclus (contrats Assodlo, AAA et Concern) ou entrent dans leur phase de conclusion (CARE, Service Chrétien d'Haïti).

Détail de l'état des engagements et paiements pour les ONG 2000 au 31/12/04 (€)					
Intervention SA : ONG 2000	Début	Fin	Engagement Secondaire	Total Paiement	Solde
GPR/AIDCO/2000/2015/26/0, 27/0, 11/0, 5/8/0 et 25/0	du 12.01 au 03.02	du 12.03 au 07.05	2.720.594	1.933.378	787.216

Globalement ces projets ont évolué de manière satisfaisante. Les aspects liés à la durabilité des interventions ont été accentués durant la dernière étape de réalisation afin de consolider les impacts organisationnels, économiques ou environnementaux. Le suivi des interventions a permis d'identifier un ensemble de contraintes aboutissant sur une proposition de système de suivi axé sur l'amélioration des performances.

En 2004, les 5 projets, issus de l'appel à propositions 2002 (3.893 M€), ont pu démarrer. Ces interventions concernent des actions d'appui à la production durable (production animale et végétale), la transformation et commercialisation de produits agricoles et les systèmes d'adduction d'eau et assainissement.

Détail de l'état des engagements et paiements pour les ONG 2002 au 31/12/04 (€)					
Intervention SA	Début	Fin	Engagement Secondaire	Total Paiement	Solde
FOOD/2003/055-840, 055-970, 055-991, 056-047 et 056-090	du 03.04 au 06.04	du 02.07 au 02.08	3.893.371	1.166.844	2.726.527

A ce jour ces interventions ont connu une évolution satisfaisante malgré certains retards du à l'instabilité politique et sociale en février/mars 2004. L'intervention encadrée par Movimondo à Carrefour (commune avoisinante à Port au Prince) a par exemple rencontré un certain nombre de difficultés avec ses partenaires l'obligeant d'évoluer vers un « modus operandi » avec une implication directe au niveau des organisations de base.

En ce qui concerne **l'aide indirecte en nature**, recentrée vers les cantines scolaires depuis 1996, la distribution a continué tout au long de l'année 2004. Suite à la décision de la Commission européenne de suspendre la collaboration avec Euronaid pour la fourniture de l'aide alimentaire prévue par les différents programmes de sécurité alimentaire, une solution a été activement recherchée par AIDCO/F/5, Euronaid, BND et la Délégation de manière à assurer la continuité des approvisionnements, vu le contexte extrêmement difficile que connait Haïti. Par ailleurs, la poursuite du programme de cantines scolaires jusque 2005/06 ayant été annoncée au gouvernement haïtien par la LO2002, il était impératif de trouver une solution. Cette solution est venue de l'accord trouvé pour mobiliser d'une part tous les reliquats de l'allocation BND, et d'autre part les allocations annuelles PAM 2004 et PAM 2005.

Allocations d'aide alimentaire depuis 1995 (TM et M€)									
Instruments SA	1995	1996	1997	1999	2001	2002	2003	2004	Total
Aide indirecte en nature	15.194	13.973	9.944	8.730	698	7.318	3.118	5.199	64.174TM

Au niveau de l'ensemble des interventions de Sécurité Alimentaire (aide directe et indirecte) certaines conclusions s'imposent ;

- 1) Par rapport aux initiatives cherchant à renforcer la gouvernance, en misant sur l'amélioration de la maîtrise des acteurs de la société civile impliqués dans les questions de sécurité alimentaire, les enjeux sont clairs : génération et gestion des connaissances, coordination des acteurs et dialogue des politiques à suivre.
- 2) Par rapport à l'ensemble des interventions réalisées par des ONG (aide directe et indirecte) : répondre aux questions concernant la durabilité et l'impact de nos interventions est en train de devenir un enjeu prioritaire. Le renforcement des capacités ainsi que la mise au point de démarches facilitant la quantification et qualification des impacts (amélioration des conditions de production et effets sur la productivité et les revenus, adoption des innovations socio-organisationnelles, effets sur l'équité de genre et la gestion de l'environnement) devrait permettre à la section Développement Rural /Sécurité Alimentaire/Environnement d'améliorer la performance des opérateurs et les impacts des processus engagés.
- 3) Par rapport au renforcement des filets de sécurité pour les groupes les plus vulnérables (aide indirecte en nature : 6000/7000 tonnes/an), les modalités d'intervention, la durabilité des innovations institutionnelles voir même les actions visant l'amélioration de l'environnement scolaire devront faire l'objet d'un suivi stratégique afin de pouvoir mesurer les impacts structurants.

#### Autres lignes budgétaires

Les lignes budgétaires ont été particulièrement importantes dans les domaines des Aides d'Urgence et Humanitaires, mises en œuvre par *ECHO*, principalement durant les années du retour constitutionnel, de fin 1994 à 1996 (43 M€), et notamment pour relancer le secteur de la santé. La ligne budgétaire réhabilitation (25 M€) a pris le relais dans les domaines de la santé, des infrastructures et du développement rural.

En 2004, il faut noter les décisions d'urgence d'**ECHO** suite aux diverses catastrophes humanitaires (situation humanitaire, inondations au cap Haïtien, à fonds Verrettes et Mapou, et à Gonaïves. *ECHO* est ainsi intervenu pour 11 M€ à travers ses partenaires, dans les domaines de l'eau, l'assainissement, l'aide alimentaire, la santé. En 2004, *ECHO* est ainsi devenu un des premiers contributeurs en matière d'urgence pour Haïti. L'impact sur les populations sinistrées a été très fort. La visibilité a été importante. La coordination avec la délégation a été très bonne et la délégation travaille pour pouvoir inscrire certaines actions dans le cadre de la post-urgence.

Il faut aussi souligner la poursuite du programme **DIPECHO**, de prévention des désastres (1.068.318 M€ accordés à 4 ONG européennes - *Oxfam GB, Plan International, Help Age et Croix-Rouge française*). Ce projet a été évalué fin 2004 et une continuation est prévue, à travers DIPECHO V.

La **ligne cofinancement ONG** atteint un cumul de près de 28 M€ En 2003-2004, deux projets ont été approuvés pour un montant total de 1.883.211 € Le premier couvre des activités dans l'éducation de base pour les enfants non scolarisés à Port-au-Prince et le second facilite l'accès à l'eau potable dans la commune de Saut d'Eau dans le département du Centre. En 2004, une donation globale de 929.241 € a été accordée à l'ONG *PROTOS* pour ses interventions dans l'hydraulique.

La **ligne Démocratie et Droits de l'Homme** atteint un cumul de 11 M€ En 2004, le projet de l'ISC (Initiative de la Société Civile – 773.000 €) s'est clôturé. L'ISC est une institution composée d'une vingtaine d'organisations haïtiennes de plusieurs secteurs tendant à encourager les citoyens à remplir leurs devoirs civiques, à inciter les autorités à organiser un scrutin honnête et à respecter le vote des citoyens.

En 2004, deux projets, nouvellement approuvés pour un montant total de 1.571.708 € ont été mis en place. L'association haïtienne *Justice et Paix*, en partenariat avec la *Caritas* allemande, va poursuivre ces activités de renforcement de la lutte pour le respect des droits humains (680.000 €). Un « programme multisectoriel en appui à la société civile haïtienne, observation électorale, et l'éducation de l'électorat afin de renforcer l'Etat de droit en Haïti » est réalisé par l'ONG *Movimondo* pour un montant de 891.708 €

Il faut aussi mentionner la **déconcentration sur la ligne budgétaire « Microprojets Droits de l'homme »** qui a permis le lancement d'un appel à propositions et la signature de 5 contrats pour un montant total de moins de 400.000 € C'est la première subdélégation pour Haïti et qui en annonce d'autre au niveau du FED et des lignes budgétaires. Les projets retenus couvrent les domaines de l'observation électorale, de la réforme de la justice et de l'éveil à la citoyenneté.

La **ligne coopération décentralisée** atteint un cumul de 915.500 M€ En 2003, un « programme de formation à la décentralisation des collectivités territoriales, des décideurs publics et des membres des organisations et institutions de la société civile en Haïti » a été accepté pour un montant de 419.000 € Ce projet sera mis en œuvre par le *CRESFED*. Il est aussi prévu le lancement de microprojets début 2005, dans le cadre de la déconcentration de cette ligne budgétaire.

Un projet « HIV/Aids prevention and Care in Haiti » de 2.880.000 € a été signé avec UNFPA sur la **ligne budgétaire « Programme of Aid for Poverty-Related Diseases (VIH/AIDS, malaria, tuberculosis) »**. L'action vise à améliorer l'accès aux services de prévention et de soins du VIH/SIDA pour les plus vulnérables par l'intégration de la prévention et du soin du VIH/SIDA dans les services de santé reproductive. Les actions seront menées à 3 niveaux complémentaires : 1) améliorer les capacités des communautés à fournir des services de santé de base, prévenir le VIH/SIDA et soutenir les personnes infectées et affectées ; 2) étendre l'utilisation des services de la santé reproductive intégrée et ceux du VIH/SIDA ; 3) étendre l'accès et l'utilisation des produits de la santé reproductive.

#### 4.5.5. CENTRE DE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES (CDE)

Entre 1999 et 2003, le Centre pour le Développement des Entreprises (CDE) a contribué, à concurrence de 165.650 €, au financement d'activités diverses au bénéfice d'entreprises haïtiennes. Ces activités ont porté sur de l'assistance technique, des études de faisabilité, de la formation et des études sectorielles, dans les domaines de la construction, production fruitière, de l'agro-industrie, de la boulangerie, de la production de peinture, et récemment des huiles essentielles.

En 2004, le CDE a soutenu une entreprise dans le secteur des matériaux de construction, à travers une assistance technique pour la production de poudre de craie, la création d'emplois ayant été de 20 personnes.

Fort de son expérience dans le domaine de l'appui aux PME, le CDE compte poursuivre le financement d'activités en Haïti, qui viseront à accroître leur productivité et compétitivité. Par ailleurs, le CDE met à disposition du programme PRIMA (9 ACP HA 12) un expert long terme pour la gestion du volet d'appui au renforcement des entreprises, dont l'objectif spécifique sera l'amélioration de la compétitivité, du chiffre d'affaires et de la rentabilité globale des petites, moyennes et micro entreprises dans les secteurs du mobilier, de l'artisanat, de la construction, du vêtement et de l'agro-industrie. Ce projet vient d'être approuvé et les activités pourront commencer dans le deuxième semestre 2005

### **5. Perspectives de programmation pour les années suivantes**

Sur les reliquats du 8<sup>ème</sup> FED, il est prévu plusieurs propositions de financement, dans le 1<sup>er</sup> semestre 2005 :

- ✓ Appui aux élections = 10 M€
- ✓ Appui au secteur de la justice : 3 M€
- ✓ Projet d'appui à la formation professionnelle, en complément d'un prêt de la BID : 5.6 M€

Il faut aussi suivre la signature de la convention et le lancement du projet Programme d'Informations Territoriales pour le Développement durable (PITDD) d'un montant de 7.000.000 €

Plusieurs projets, signés en 2004, vont être véritablement lancés en 2005 :

- ✓ Programme de réhabilitation et de développement d'infrastructures (9 ACP HA 04) : 27.500.000 € dont les premiers contrats ont été signés fin 2004.
- ✓ Développement économique du corridor Nord de l'île Hispanolia (9 ACP HA 03) : 45.000.000 € (PIN et PIR)
- ✓ Certaines missions sur la Technical cooperation facility (9 ACP HA 10) : 3.305.000€
- ✓ Programme de renforcement intégré du milieu des affaires (9 ACP HA 12) : 7.990.000 €

La nouvelle décision du Conseil du 17 septembre 2004, permet d'envisager la programmation de l'enveloppe A (72 M€) et de préparer des propositions de financement sur l'enveloppe B (95.6 M€)

Ainsi, en 2005, la délégation et le bureau de l'ordonnateur initieront la programmation, avec l'implication de la société civile haïtienne. Les domaines de concentration seront définis et des propositions de financement seront préparés dans la perspective de la libération du montant alloué, après l'organisation des élections fin 2005.

Dans le cadre de l'enveloppe B, une proposition de financement d'un montant total de 72 M€ sera finalisée pour le lancement d'un nouveau programme de réhabilitation et de relance économique post-crise (PRPC).

Considérant la récurrence des crises humanitaires et des risques de catastrophes naturelles, la délégation et le bureau de l'ordonnateur national finaliseront une proposition de financement pour la gestion locale des risques et des désastres.

Enfin, une proposition de financement pour la réhabilitation de la ville de Gonaïves et de sa région devrait aussi être finalisée. Le financement s'inscrira dans le cadre d'un programme de réhabilitation concerté et participatif avec les autorités, la communauté internationale et la société civile.

Le programme de travail conjoint de la Délégation et du Bureau de l'ON pour 2005 tournera autour des axes principaux suivants :

1. Accélération de l'instruction et de la prise de décision sur les actions envisagées dans le contexte de la réorientation des reliquats des précédents FED
2. Préparation et lancement des premiers programmes du 9<sup>ème</sup> FED (enveloppe B)
3. Programmation de l'enveloppe A du 9<sup>ème</sup> FED
4. Renforcement du suivi de la mise en oeuvre des conditions institutionnelles et de l'exécution des programmes et projets déjà engagés ;
5. Procéder au processus de déconcentration de la Délégation.

## **6 – Revues opérationnelles annuelles**

### **6.1. – Accélération de l'utilisation des reliquats des anciens FED**

La priorité a été accordée à la clôture des engagements "dormants". La section C/F s'est concertée avec le BON pour obtenir les requêtes nécessaires de la part de l'ON pour pouvoir initier leur clôture. Cette opération menée en collaboration avec les secteurs opérationnels concernés, commence à porter des fruits.

En 2004, considérant les PIN des 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> FED, 8 engagements primaires et 20 crédits délégués ont été clôturés, ce qui implique le dégagement des reliquats correspondants. Pour les projets non clôturés à date, il s'agit d'une partie des litiges qui nécessitent une attention particulière et les dégagements partiels des ressources seront effectuer le cas échéant. D'autre part, il s'agit des projets qui ont reçus une avance de démarrage et qui ne sont pas apurées, traités avec des mesures adéquates en vue d'éviter des litiges inutiles en tenant compte des délais impératifs pour leur clôture future.

### **6.2. – Dialogue dans le pays entre l'ON et les acteurs non étatiques**

Sur les programmes du FED ainsi que sur les autres instruments, et suite à la réorientation décidée par le Conseil, les principales actions ont été mises en oeuvre en collaboration directe avec les acteurs non étatiques (ONG, coopératives, unions de producteurs). Des contrats de subvention et/ou devis-programmes ont été signés directement avec ces partenaires. Par ailleurs, dans le cadre de la préparation de certaines interventions, des rencontres avec acteurs non étatiques ont été initiées afin de les impliquer dans la conception des actions.

La notification des enveloppes du 9<sup>ème</sup> FED permet l'implication des acteurs non étatiques dans l'Accord de Cotonou. La société civile est très active en Haïti mais encore trop fragmentée. A cet égard, fin 2004, une étude « cartographie de la société civile haïtienne » a été réalisée et permettra de mieux connaître les partenaires potentiels, leur force, leur représentativité et leur besoin de renforcement.

### **6.3. – Coordination avec les bailleurs de fonds**

Le CCI ambitionne de créer un cadre de concertation régulier entre les bailleurs de fonds et le gouvernement. En 2004, plusieurs mécanismes de concertation ont été établis ou réactivés. La concertation entre bailleurs de fonds se fait toujours au niveau politique à l'occasion de réunions fréquentes, auxquelles est associé de plus en plus souvent le gouvernement. Au niveau opérationnel, des « tables sectorielles » réunissent des représentants de la Communauté internationale, du gouvernement et de la société civile. La Commission et le Bureau de l'Ordonnateur national participent activement à tous ces mécanismes de coordination. Par ailleurs, la Commission et les coopérations européennes (française, allemande et espagnole) présentes dans le pays se retrouvent régulièrement et formellement afin d'assurer la coordination de l'aide externe de l'Union européenne.

### Conclusions

2004 : Une année de transition : de la polarisation extrême à une phase de stabilisation encore très incertaine

Les deux premiers mois de 2004 ont connu une extrême polarisation, alimentée par une insurrection armée dans les principales villes de province, une forte mobilisation de la société civile haïtienne et le régime Lavalas aux abois. Le 29 février 2004, sous la pression des insurgés, aux portes de Port-au-Prince, et d'un axe Washington-Paris, le Président Aristide démissionne et quitte le pays. Conformément à la Constitution, M. Boniface Alexandre, Président de la Cour de Cassation, prête serment comme Président intérimaire. Port-au-Prince va être victime pendant deux semaines d'un « déchoukaj » - terme créole pour exprimer la fureur collective – qui va détruire les bâtiments privés ou publics du bas de la ville. Les dégâts sont très importants et représenteraient plus de 5% du PIB du pays.

Dans la soirée du 29 février 2004, le Conseil de Sécurité des Nations Unies vote la résolution 1529 autorisant le déploiement immédiat d'une Force Multinationale Intérimaire (MIF). A la suite d'un processus de consultation, M. Latortue est désigné comme Premier Ministre intérimaire et forme son gouvernement le 17 mars 2004. Le 30 avril 2004, le Conseil de Sécurité des Nations Unies crée, par la résolution 1542, la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (*MINUSTAH*).

Le second semestre 2004 a connu un calme relatif mais encore assez chaotique. La *MINUSTAH* dispose désormais de tous presque ces effectifs (6.700 militaires et 1.800 policiers) ; les grands axes et les villes de province sont désormais ouverts ; les autorités locales ont été réinstallées sur presque tout le territoire ; les entreprises publiques ont redémarré ; la liberté de la presse est garantie et la situation des droits de l'homme s'est nettement améliorée. Cependant, la consolidation de l'Etat de droit reste encore très problématique dans les deux secteurs clefs pour rétablir la confiance de la population et la sérénité : une justice peu efficiente et une police sous équipée et encore corrompue.

Les tentatives de déstabilisation sont encore nombreuses, principalement sur la ville de Port-au-Prince. Les militants *Lavalas*, des « chimères », originaires des quartiers les plus pauvres de la ville ont paralysé régulièrement les grands axes commerciaux et ont lancé fin septembre 2004, « l'opération Bagdad » qui a fait plus de 500 morts et qui a montré des actes d'une rare barbarie. Les cas de kidnappings se sont multipliés. Certains anciens militaires démobilisés revendiquent leur réintégration au sein de l'armée dissoute par Aristide en 1994 et ont occupé des commissariats de province en se substituant aux forces de police pour assurer la sécurité. Le gouvernement a obtenu, en 2005, que les anciens militaires quittent les lieux publics contre la promesse d'une prise en charge de leur pension et de leurs arriérés de salaires. Enfin, les trafiquants de drogue cherchent à entretenir un climat d'insécurité favorable au développement de leur commerce illicite.

En avril 2004, les principales forces politiques du pays, à l'exclusion du parti Lavalas (Parti d'Aristide), ont signé un Accord de transition. Des élections locales, parlementaires et présidentielles sont prévues pour l'année 2005. Cependant, le Conseil Electoral Provisoire (CEP), victime de luttes internes, est peu efficient malgré les financements mobilisés par la communauté internationale. Le processus a pris un retard important.

Au niveau international, marginalisée dans les derniers mois de la crise politique, l'OEA a reconnu assez tardivement le gouvernement intérimaire. Une grande partie de son mandat a été transféré à la *MINUSTAH*. Le *CARICOM* qui s'était très impliqué fin décembre 2003

dans une proposition de sortie de crise a vivement contesté le départ d'Aristide. Et a refusé de reconnaître le gouvernement intérimaire haïtien, bien qu'Haïti en soit membre à part entière.

Les principaux défis politiques pour le gouvernement, la société civile et la communauté internationale sont :

- ✓ Faciliter un dialogue national inclusif et productif pour reconstruire le tissu social haïtien abîmé par des années de polarisation conflictuelle.
- ✓ Favoriser la tenue d'élections libres et honnêtes avec une participation maximale de toutes les forces politiques et de la population. Ce qui suppose aussi de favoriser le regroupement de partis politiques - trop fragmentés et trop nombreux - capables de fédérer autour d'un réel projet de gouvernement.
- ✓ Renforcer une police et une justice de proximité, discréditées pendant les dernières années : lutte contre l'impunité, professionnalisation, lutte contre la corruption.
- ✓ Assurer des conditions de sécurité minimales dans la lutte contre la délinquance urbaine, contre le trafic de stupéfiants, par une politique volontaire de désarmement et en préparant l'éventuelle réintégration de certains ex-militaires au sein d'une armée au service de la Nation.

Par ses projets en cours et en préparation, la Commission Européenne intervient activement dans la restauration de l'Etat de Droit et la promotion d'une meilleure gouvernance politique, à travers ses prochains programmes d'appui au processus électoral (10 M€ + 8 M€ additionnels), la réforme de la justice (3 M€) et à travers ses lignes budgétaires qui soutiennent les initiatives de la société civile (5 M€).

#### *Des performances économiques satisfaisantes malgré une conjoncture très défavorable*

En 2004, le passage des cyclones Ivan et Jeanne (5.000 morts, 200.000 sinistrés, une catastrophe humanitaire sans précédent en Haïti), ainsi que des mauvaises conditions météorologiques ont affecté fortement l'économie haïtienne en général, et le secteur agricole en particulier.

La balance commerciale reste déficitaire (22.5% du PIB pour 2004). Les interruptions régulières de l'activité économique ont provoqué une diminution des exportations mais aussi des importations. Les transferts privés nets de la diaspora, principalement nord-américaine, à hauteur de USD 931 millions viennent alléger le déficit courant. En décembre 2004, le taux d'inflation a continué à diminuer pour atteindre 20.21% en glissement sur 12 mois. La valeur de la gourde, à partir du deuxième trimestre de l'année calendrier 2004, s'est renforcée et s'est stabilisée entre 36 et 38 HTG pour un USD. Les recettes fiscales courantes ont augmenté pendant l'année fiscale 2003-2004, par rapport à l'année fiscale précédente (+17.3%). Le déficit budgétaire est estimé à 3.75% du PIB mais le financement du déficit par la Banque Centrale (Banque de la République d'Haïti, BRH), a diminué considérablement.

Le *Staff Monitored Programme* (SMP) approuvé par le *FMI* pour la période avril 2004-septembre 2004 est considéré comme un réel succès et certains indicateurs sont même au-delà des attentes. Pour la première fois depuis très longtemps, un budget de l'Etat a été préparé et approuvé à temps. Fort de ces succès, le Gouvernement a réglé ses arriérés à la Banque Mondiale favorisant ainsi la reprise de la coopération économique avec les institutions de Bretton Wood (portefeuille de 150 Millions USD pour la Banque Mondiale et 30 Millions USD pour le FMI dans un court terme).

Malgré ces bonnes performances économiques, la situation sociale de la population reste très précaire : l'accès aux services de bases est rare et difficile, la qualité du service est inégale, la relation entre le secteur privé ou associatif et le secteur public reste encore trop souvent inexistante ou conflictuelle, la relance économique est lente et encore incertaine, la meilleure gouvernance politique ou économique est encore trop faible au niveau central et plus encore au niveau décentralisé. La population reste extrêmement exposée aux aléas

climatiques, comme en témoigne les graves crises humanitaires de l'année 2004. Les indicateurs de développement sont très en deçà des normales régionales.

Pour le gouvernement, les défis économiques sont de :

- ✓ Maintenir la discipline budgétaire en cette année électorale
- ✓ Augmenter les investissements publics dans les secteurs sociaux clé.
- ✓ Poursuivre les réformes pour améliorer la transparence et la gouvernance : utilisation rationnelle des comptes courants des ministères ; recensement des fonctionnaires dans les ministères et entreprises publiques ; enquête des arriérés du gouvernement central ; préparation et publication de l'audit des comptes du gouvernement ; audits des entreprises publiques ; opérationnalité de l'unité anti-corruption opérationnelle.
- ✓ Rétablir l'ordre afin de garantir les investissements.

#### *Le Cadre de Coopération Intérimaire : des engagements généreux... et une en œuvre lente*

Un « Cadre de Coopération Intérimaire » (CCI) a été lancé mi-mars 2004. Le CCI précise le cadre de référence pour toute assistance à Haïti, et accompagne l'agenda politique dans les quatre axes suivants : 1) Gouvernance Politique et Dialogue Nationale, 2) Gouvernance Economique et Développement Institutionnelle, 3) Relance Economique, et 4) Accès aux services de base. Le CCI dresse un état des lieux par secteur, redéfinit les stratégies et les priorités pour la période de transition avec la budgétisation par thèmes et activités. Coordonné par le gouvernement avec l'appui de toute la communauté internationale, le CCI a abouti à une conférence internationale des donateurs sur Haïti les 19 et 20 juillet qui se sont engagés pour un total de 1.085 milliards USD. Il s'agit cependant d'engagements, dont certains dépasseront en décaissement la durée de la transition (2004-2006).

La Commission Européenne a joué un rôle prépondérant dans cet exercice en assurant le co-leadership dans deux secteurs clefs (éducation et infrastructures) ainsi qu'au sein du Comité de pilotage composé de la Banque Mondiale, de la BID et des Nations Unies. Avec des engagements d'un montant total de 271 millions € (réévaluée à 294 M€), la Commission est le premier contributeur au CCI (soit 30% du montant global) exclusivement en subventions.

Le CCI a développé des outils de coordination entre bailleurs, gouvernement et société civile, dans lesquels la Commission joue un rôle important. Les délais de mise en œuvre, la trop faible implication de la société civile et du secteur privé, la faible capacité gouvernementale de coordination ont fait naître certaines frustrations. Malgré ces faiblesses la dynamique du CCI a permis le retour de toutes les coopérations multinationales ou binationales et de mobiliser des fonds additionnels substantiels. Tous les engagements pris à Washington ont été confirmés régulièrement par l'ensemble des bailleurs. Le CCI a permis une meilleure coordination entre bailleurs et a généré de nombreux projets en commun. Ainsi la Commission va cofinancer avec d'autres bailleurs certains projets (Justice avec le Canada, Elections avec le Canada et le PNUD, certaines infrastructures avec la BID) ou envisage d'apporter son appui à des financements complémentaires de certains bailleurs (formation professionnelle avec la BID, prévention des désastres avec la Banque mondiale).

Les principaux défis dans la mise en œuvre de la stratégie de coopération pour le gouvernement, la société civile et la communauté internationale sont :

- ✓ Renforcer institutionnellement les autorités publiques et notamment dans leurs fonctions de régulation et de coordination.
- ✓ Favoriser le renforcement organisationnel de la société civile très impliquée, depuis quelques années dans la relance économique et l'accès aux services de base.
- ✓ Redonner au gouvernement, tout particulièrement à travers son ministère du Plan, les moyens de programmer et de coordonner l'aide externe.

- ✓ S'assurer, par des mesures à impact immédiat, que les populations les plus vulnérables soient bénéficiaires d'actions de développement, visant à recapitaliser les ménages et à réduire leur précarité.
- ✓ Prévoir ensemble, un système national, régional et local de prévention des risques et désastres pour réduire la vulnérabilité du pays aux catastrophes naturelles ou anthropiques.

### Le dialogue politique renforcé avec le gouvernement Haïti et de bonne relations avec les Etats membres

Depuis la prise de fonction du nouveau gouvernement de transition, le dialogue politique renforcé a repris à des niveaux appropriés. Ce dialogue politique est, de l'avis de la Commission et des Etats membres, d'une très bonne qualité. Après la rencontre entre le Commissaire Nielsen et M. Gérard Latortue, le 12 mai 2004 et après les engagements écrits du premier Ministre, le Conseil européen a pris sa décision 2004/681/CE, le 17 septembre 2004 : réattribution du reliquat des ressources prévues par le 8<sup>ème</sup> FED dans le cadre du CCI, notification des enveloppes du 9<sup>ème</sup> FED (95.6 M€ pour l'enveloppe B et 72 M€ pour l'enveloppe A), utilisation immédiate de l'enveloppe B, conditionnalité de l'utilisation de l'enveloppe A à la réalisation d'élections libres et crédibles.

La coopération européenne peut désormais inscrire ses actions dans une stratégie partagée avec le Gouvernement. Les relations avec l'Ordonnateur National sont bonnes mais il faut espérer que son bureau se renforce rapidement, pour être à la hauteur des enjeux et des ambitions. La nouvelle déconcentration de la délégation rend aussi très important ce renforcement. Le nombre de fonctionnaires et d'agents de la délégation s'est multiplié par deux cette dernière année et la capacité d'instruction, de suivi et d'évaluation de la délégation est désormais assez forte.

La stratégie et les interventions de la Commission Européenne est régulièrement partagée et expliquée aux Etats membres avec lesquels les relations sont excellentes. Ainsi certains financements, notamment du programme de Microréalisations (8 M€) et du Programme de réhabilitation et de développement (27.5 M€) ont complété des financements bilatéraux. En mars 2005, le Directeur Général, M. Manservigi a effectué une mission au cours de laquelle, il a signé deux nouvelles conventions de financements (UTSIG 2 – 7 M€ et appui au secteur privé – 8 M€) et rencontré les principales autorités. Le Commissaire Européen au développement et à l'aide humanitaire, M. Louis MICHEL, a lui aussi fait une visite de 48 heures au cours de laquelle il a rencontré les autorités, le représentant spécial de la MINUSTAH, des représentants de la société civile. Une visite dans la ville de Gonaïves a aussi permis de visiter les projets financés par ECHO et aussi de dresser les pistes de travail dans la phase de réhabilitation. Ces deux missions ont eu une excellente visibilité et ont permis de réaffirmer le soutien de l'UE au processus de transition.

### Bon développement des programmes de La Coopération européenne

Conformément à la dernière décision du Conseil, une évaluation des engagements du gouvernement de transition dans les domaines des éléments essentiels et fondamentaux de l'Accord de Cotonou a été réalisée, en mars 2005, conjointement par la Commission et les Etats Membres. Une note de AIDCO a classé Haïti en pays de post-crise autorisant ainsi désormais l'utilisation de mesures dérogatoires afin de faciliter l'instruction et la réalisation des projets.

Le programme éducation (PARQE : 28 M€) s'est développé de manière plutôt satisfaisante en appui aux structures centrales et décentralisées du ministère. La Commission a su développer une réelle valeur ajoutée qui est désormais au service du gouvernement et des autres intervenants. Les programmes de Microréalisations (8 M€) et le programme de réhabilitation et de développement (27.5 M€) fonctionnent désormais à plein régime.

Sur les reliquats du 8<sup>ème</sup> FED, il est prévu plusieurs propositions de financement en 2005 : Appui aux élections (10 M€ + 8 M€) ; appui au secteur de la justice (3 M€) ; programme d'appui au secteur de la formation professionnelle (5.6 M€).

Plusieurs projets, signés en 2004, vont être véritablement lancés en 2005 :

- ✓ Programme de réhabilitation et de développement d'infrastructures (9 ACP HA 04) : 27.5 M€ dont les premiers contrats ont été signés fin 2004.
- ✓ Développement économique du corridor Nord de l'île Hispanolia (9 ACP HA 03) : 45 M€ (PIN et PIR). Les offres sont actuellement étudiées.
- ✓ Certaines missions sur la Technical cooperation facility (9 ACP HA 10) : 3.3 M€
- ✓ Programme de renforcement intégré du milieu des affaires (9 ACP HA 12) : 8 M€
- ✓ La convention du projet Programme d'Informations Territoriales pour le Développement durable (PITDD) a été signée début 2005 : 7 M€

Conformément à la décision du Conseil du 17 septembre 2004, la délégation et le bureau de l'ordonnateur ont initié la programmation, avec l'implication de la société civile haïtienne. Les domaines de concentration sont en train d'être définis et des propositions de financement pourront être préparées, dans la perspective de la libération du montant alloué, après l'organisation des élections fin 2005. Dans le cadre de l'enveloppe B, le programme de réhabilitation et de relance économique post-crise (PRPC) a été instruit par le siège et accepté au Comité du FED, dans un temps record. Considérant la récurrence des crises humanitaires et des risques de catastrophes naturelles, la délégation et le bureau de l'ordonnateur national ont finalisé une proposition de financement pour la gestion locale des risques et des désastres. Enfin, une proposition de financement pour la réhabilitation de la ville de Gonaïves et de sa région a aussi été finalisée dernièrement. Le financement s'inscrira dans le cadre d'un programme de réhabilitation concerté et participatif avec les autorités, la communauté internationale et la société civile.

Le programme de travail conjoint de la Délégation pour 2005 tourne autour des axes principaux suivants :

1. Accélération de l'instruction et de la prise de décision sur les actions envisagées dans le contexte de la réorientation des reliquats des précédents FED
2. Préparation et lancement des premiers programmes du 9<sup>ème</sup> FED (enveloppe B)
3. Programmation de l'enveloppe A du 9<sup>ème</sup> FED
4. Renforcement du suivi de la mise en oeuvre des conditions institutionnelles et de l'exécution des programmes et projets déjà engagés ;
5. Procéder au processus de déconcentration de la Délégation.

Tous les acteurs doivent concourir rapidement, au cours de cette période de transition, à redonner au Gouvernement les moyens d'assumer ses fonctions régaliennes et son mandat de service public. A cet égard, les élections restent l'enjeu fondamental de l'année 2005. Cette année du Bicentenaire qui aurait du être une année de célébration au niveau national et international démontre, à nouveau, que Haïti doit se reconstruire autour d'une idée de Nation et avec un Etat plus fort et plus juste.

Marcel van Opstal  
Chef de délégation  
Juin 2005

## Annexe 1

### Cadre d'intervention et aperçu des mesures politiques prises et à prendre par le Gouvernement Haïtien pour l'exécution du 8<sup>ème</sup> FED, réparties par secteurs

#### DOMAINE DE CONCENTRATION No. 1: AGRICULTURE

Objectifs poursuivis	Mesures à prendre	Date	Réalisation	Date de Réalisation effective ou prévue
Rendre plus efficace les autorités responsables pour l'Agriculture	- Réaliser la réforme administrative du MARNDR	12/98	Oui	09/98
	- Poursuivre la mise en place des structures déconcentrées et accomplir cet effort pour atteindre l'objectif de couverture du territoire national en 3 ans	12/97	Oui	06/2000
	- Appuyer le fonctionnement de la Commission Intersectorielle de Sécurité et Aide alimentaire (CISAA)	12/98	Partiellement	(1)
	- Instaurer une gestion déconcentrée des crédits de fonctionnement à partir de l'année fiscale 1997/98	09/97	Oui	09/97
	- Améliorer le processus de préparation, de programmation, d'exécution et de suivi budgétaire.	12/97	Non	
Trouver un cadre global d'actions permettant le développement du secteur agricole	- Etablir un document de politique sectorielle en tenant compte particulièrement des aspects suivants:	12/97	Non	(5)
	- Renforcement de la sécurité alimentaire	12/98	Non	(2)
	- Fixation de la T.C.A. à 10% pour le riz	03/97	Oui	06/97
	- Fixation du droit de douane à 5% pour le sucre	03/97	Non	(3)

	- Limitation des exonérations et des franchises douanières sur les produits agricoles	03/97	Non	(3)
	- Adoption d'une réglementation sur l'utilisation de l'eau pour l'irrigation	12/98	Non	(5)
	- Respect des conditionnalités acceptées dans les décisions existantes et futures portant sur l'appui de la CE pour la sécurité alimentaire	12/98	Très partiellement	(4)
Améliorer la sécurisation foncière	Renforcement de l'INARA en lui octroyant des moyens budgétaires plus importants à partir du budget 1997/98.	09/97	Oui	09/97
	Adoption d'un document de politique foncière	12/97	Non	
	Progrès substantiels dans la mise en œuvre de mesures de la réforme agro-foncière	12/98	Oui	12/98
Assurer une approche participative	Impliquer les populations de base dans la conception et la mise en œuvre des actions	En cours	Oui	
Protéger l'environnement	Tenir compte de l'impact sur l'environnement de toutes les actions à mettre en place dans l'optique de développement durable	En cours	Oui	

- (1) Budget de fonctionnement insatisfaisant.
- (2) L'existence de la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) n'a jamais été ratifiée et le plan national de sécurité alimentaire n'a jamais été entériné par le Conseil Interministériel de la Sécurité Alimentaire (CISA)
- (3) Cette mesure fait partie du projet de loi tarifaire déposé par le Gouvernement mais non approuvé par le Parlement suite à la crise politique. L'adhésion d'Haïti au Caricom a conduit à l'adoption de cette condition à mettre en œuvre dans un délai de cinq années.
- (4) Les principales conditionnalités, liées aux deux lettres officielles (LO 1996 et LO 1997) de l'aide directe Sécurité Alimentaire prévoyant un appui budgétaire au Ministère de l'Agriculture, concernaient la politique de sécurité alimentaire (voir (1) et (2)), la politique foncière (entamée mais non poursuivie) et la politique tarifaire (voir (3)).

DOMAINE DE CONCENTRATION N°.2: INFRASTRUCTURES					
Objectifs poursuivis	Indicateurs	Mesures à prendre	Date	Réalisation	Réalisation prévisible
Améliorer les infrastructures	Adopter la loi de réforme administrative du MPTC	Réaliser la réforme	12/1998	non	2005
	Plan annuel d'entretien routier	Mettre en place un plan d'entretien routier Assurer le financement de l'entretien routier	12/1997	non	2005 (Fonds d'Entretien Routier institué en 2004)
	Stratégie de l'entretien routier	Définir la stratégie	12/1997	non	2005
	Réalisation de l'entretien routier	Améliorer le processus de préparation, de programmation, d'exécution et de suivi budgétaire	12/1997	non	2005
	Programmation des travaux d'entretien	Mettre en place une programmation	09/1997	non	2005
	Plan Directeur de Transport approuvé	Plan à faire approuver	12/1997	non	2005
	Pourcentage de contrats attribués au secteur privé	Recensement à faire (appel à manifestation d'intérêt)	Non indiqué	non	2005
	Schémas d'aménagement du territoire	Tenir compte des schémas d'aménagement du territoire	Non indiqué	non	2005
Protéger environnement		Tenir compte de l'impact sur l'environnement de toutes les actions à mettre en place dans l'optique de développement durable.	Non indiqué	oui	2004

La réalisation des mesures à prendre ne pourra pas se faire avant la stabilisation politique du pays qui interviendra à la suite des élections en 2005.

Action recommandée :

Dès que cette stabilisation est effective, un appui institutionnel est indispensable. Tous les bailleurs de fonds présents en Haïti concordent sur cette nécessité et s'engagent à réaliser cet appui institutionnel au moment où les conditions seront remplies.

### DOMAINE DE CONCENTRATION No. 3: GOUVERNANCE

Objectifs poursuivis	Mesures à prendre	Date	Réalisation	Date de Réalisation effective ou prévue
Modernisation du Système Judiciaire	Adopter la loi cadre portant sur la réforme de l'organisation judiciaire	3/97	<b>Oui</b>	03/97
	Instituer une Commission Nationale de Réforme de la Justice	4/97	<b>Non</b>	(1)
	Assurer l'implication de tous les secteurs sociaux dans cette réforme	4/97	<b>Partielle</b>	(1)
	Etablir un document de stratégie à moyen terme définissant le plan d'action pour la réforme, notamment en ce qui concerne l'Ecole de Magistrature, le Système de Défense légale et gratuite, la révision des Codes et l'organisation de l'administration de la justice et du système pénal	03/98	<b>Oui</b>	07/98 et 2001
	Réaliser la réforme administrative en ce qui concerne le Ministère de la Justice	12/98	(2)	04/98
	Initier au cours de l'année fiscale 1997/98 la décentralisation administrative	9/97	<b>Non</b>	(3)
Modernisation de l'Administration	Mettre en œuvre la loi permettant le départ anticipé à la retraite	12/97	<b>Oui (3)</b>	04/98
Renforcer l'Etat en s'appuyant sur la société civile et en rapprochant le citoyen à l'Etat	Instituer une Commission « Gouvernance » qui regroupera les programmes des différents bailleurs concernant les programmes de développement local intégrant communautés de base, ONG et collectivités territoriales	12/97	<b>Non</b>	(4)
	Adoption d'une loi sur les collectivités territoriales	12/97	<b>Non</b>	(4) (5)
	Etablissement d'un document de politique de décentralisation	06/97	<b>Oui</b>	02/2002
	Création d'un fonds de développement local	09/98	<b>Oui</b>	1998

- (1) Une Commission préparatoire à la réforme de la Justice, a travaillé entre 1997 et 1999 avec un soutien financier de l'Union européenne. Ses recommandations n'ont pas été mises en œuvre. Un « Plan d'actions dans le cadre de la réforme judiciaire » a été élaboré par le Ministère de la Justice en 2001. Le Ministre de la Justice a démissionné en septembre 2002 parce qu'il n'a pas pu mettre en œuvre le plan en question.
- (2) Seulement la partie de la réforme concernant la loi sur le départ volontaire et anticipé à la retraite a été mis en œuvre.
- (3) La mesure a cependant eu un effet plutôt négatif : la masse salariale a augmenté de 28% entre 1997-2000 et la qualité des contingents restants a diminué étant donné que les meilleurs fonctionnaires sont souvent partis.
- (4) L'exécutif a mandaté, en 2000, la « Commission Nationale à l'a Réforme administrative » (CNRA) pour élaborer une politique de décentralisation. Un premier document, portant sur la « Définition des orientations pour la politique de décentralisation » a été soumis au Gouvernement en janvier 2002.
- (5) La loi a été votée au Sénat en 1996 mais n'est pas encore entrée en vigueur

Annexe 2  
CALENDRIER INDICATIF DES ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS POUR 2005-2006

No Comptable	No Ind	Titre du projet	Date d'implémenta-tion	Montant engagé	Paiement A 1ier Semestre 2006	Paiement B 2ième Semestre 2006	Paiements A+B 2006	Paiement A 1ier Semestre 2007	Paiement B 2ième Semestre 2007	Paiements A+B 2007
7ACP HA18	0	PROGRAMME DE REHABILITATION DANS LE SECTEUR ENERGETIQUE.		16.000.000,00			-			-
7ACP HA43	0	REHABILITATION ROUTE NATIONALE NO 3	20031231	12.500.000,00			-			-
7ACP HA52	0	UTILISATION IMAGERIE SATELLITAIRE AMENAGEMENT TERRITOIRE	20021231	1.800.000,00			-			-
7ACP HA57	0	ETUDE ROUTES POUR DESENCLAVER LA GRANDE HANSE	20000327	1.700.000,00			-			-
8ACP HA6	0	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL DANS LE CENTRE/SUD D'HAITI	20061231	23.000.000,00			-			-
8ACP HA6	1	CONTRAT SERVICES KIT; + AVTS 1-3; 51.989.007,42 HTG	20041031	2.733.990,00	265.404,53		265.404,53			-
8ACP HA6	9	PROTOCOLE D'ACCORD CAPAJ (26/05/03-30/06/06); 15.000.000 HTG	20060630	354.000,00	100.000,00		100.000,00	100.000,00		100.000,00
8ACP HA6	10	PROT. D'ACCORD COOPECLAS (19/09/03-30/06/06); 15.000.000 HTG	20060630	354.000,00	100.000,00		100.000,00	100.000,00		100.000,00
8ACP HA6	12	PROTOCOLE D'ACC. CAPOSAC (01/01/04-30/06/06); 15.000.000 HTG	20060630	280.000,00	100.000,00		100.000,00	80.000,00		80.000,00
8ACP HA6	13	DP3 DU CENTRE-PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL DES ZONES CEN	20060130	2.144.000,00	1.000.000,00	90.312,31	1.090.312,31	361.249,23		361.249,23
8ACP HA6	14	DP3 DU SUD-PROGRAMME DVLPMR RURAL DES ZONES CENTRE ET SUD	20060130	2.165.000,00	1.300.000,00	33.139,86	1.333.139,86	132.559,44		132.559,44
8ACP HA6	15	DP3 GRAND ANSE-PROGRAMME DE DVLPMR RURAL DES ZONES CENTRE ET	20060130	2.435.000,00	1.400.000,00	49.700,23	1.449.700,23	198.800,94		198.800,94
8ACP HA6	17	DP MISE EN PLACE DE LA CELLULE DE COORDINATION	20041231	96.600,00	96.600,00		96.600,00			-
8ACP HA6	18	CONTRAT SERVICES GOPA	20060515	747.754,60	200.000,00	300.000,00	500.000,00	247.754,60		247.754,60
8ACP HA11	0	APPUI RENFORCEMENT GOUVERNANCE SECTEUR EDUCATION HAITI	20051231	4.200.000,00			-			-
8ACP HA11	1	PROMAN S.A.; + AVENANTS 1,2,3,4 & 5; 33.526.016 HTG	20030207	1.903.265,00	94.448,88		94.448,88			-
8ACP HA11	5	DP 4 D'ACTIVITES (01/01-03/02); + AVT 1 & 2; 8.696.460 HTG	20020329	403.000,00	108.217,00		108.217,00			-
8ACP HA11	6	DP FONDS DEPART (18/12/01-31/07/03);AVTS 1-7; 10.000.000 HTG	20030731	374.200,00	130.421,00		130.421,00			-
8ACP HA11	7	DP 5 D'ACTIVITES (02/04/02-31/12/02);+AVT1-3; 9.269.772 HTG	20021231	403.000,00	188.174,41		188.174,41			-

## Annexe 2

## CALENDRIER INDICATIF DES ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS POUR 2005-2006

8ACP HA11	9	ACCORD DE FINANC. REC. SCOL; UNESCO; +AVTS 1-3; 60.000 EURO	20040331	60.000,00	10.620,47		10.620,47			-
8ACP HA11	10	DP FONDS DEPART (10/12/03-31/07/04); 19.600.000 HTG	20041130	462.000,00	278.721,37		278.721,37			-
8ACP HA11	11	C.A.T. CONSULTATION FDP; DERIVOIS PM; 1.372.000 HTG	20041130	39.200,00	23.438,22		23.438,22			-
8ACP HA34	0	AUGMENTATION PLAFOND NOTE M. CARDESA 20972 DU 21/11/2000	20021231	356.380,00			-			-
8ACP HA34	2	CONTRAT IGN-AQUATER; AVENANTS 5 + 6; 6.186.890 HTG	20021216	287.320,00	22.698,00		22.698,00			-
8ACP HA39	0	PROGRAMME D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA QUALITE DE	20060831	28.000.000,00			-			-
8ACP HA39	3	C.A.T. COORDINATION PHASE DEMARRAGE; MANIGAT N.; 630.000 HTG	20030415	18.000,00	8.437,91		8.437,91			-
8ACP HA39	4	CONTRAT SUBVENTION FONHEP; 500.000 EURO	20060324	500.000,00	136.200,00	100.000,00	236.200,00	36.200,00		36.200,00
8ACP HA39	6	CONTRAT AT UNESCO (26/04/03-25/04/06); 1.832.778 EURO	20060425	1.832.778,00	274.916,70	137.458,35	412.375,05	137.457,95		137.457,95
8ACP HA39	11	DP CRE#1 EFACAP (17/11/03-31/10/04); +AVT 1; 228.153.200 HTG	20041031	5.000.000,00	1.500.000,00		1.500.000,00			-
8ACP HA39	12	DP FFR1 (08/12/03-31/10/04); + AVT 1; 76.947.640 HTG	20041031	1.433.000,00	500.000,00		500.000,00			-
8ACP HA39	13	DP FAP1 (08/12/03-31/10/04); + AVT 1; 40.530.825 HTG	20041031	755.000,00	300.000,00		300.000,00			-
8ACP HA39	14	CONTRAT ASSISTANCE TECHNIQUE; KEKO B; 18.852.848 HTG	20060930	384.752,00	57.717,38	57.717,38	115.434,76	100.000,00		100.000,00
8ACP HA39	15	DP1/AACI-PARQUE (12/01/04-31/10/04); +AVT 1; 49.450.000 HTG	20041031	887.000,00	300.000,00		300.000,00			-
8ACP HA39	16	DP-DDES1 (12/01/04-31/10/04); + AVT 1; 27.703.200 HTG	20041031	497.000,00	200.000,00		200.000,00			-
8ACP HA39	17	C.A.T. PARQUE; SOLANO-SERENA A.; 329.664,08 EURO	20060418	329.664,08	69.944,40	69.944,40	139.888,80	46.629,60		46.629,60
8ACP HA39	18	DP2-FONCTIONNEMENT DE LA CAPIG	20050630	334.000,00	191.881,48		191.881,48			-
8ACP HA39	19	DP 2 PARQUE 23/11/04 AU 21/11/05 "FORMATION, FOURNITURE DE	20051121	1.920.000,00	960.000,00	900.000,00	1.860.000,00	60.000,00		60.000,00
8ACP HA39	20	DP 2 PARQUE 23/11/2004 AU 21/11/2005 "EQUIPEMENT DES EFACAP	20051121	2.906.000,00	1.453.000,00	1.200.000,00	2.653.000,00	253.000,00		253.000,00
8ACP HA39	21	DP 2 PARQUE 23/11/2004 AU 21/11/2005 "APPUI AUX DDE ET	20051121	865.000,00	432.500,00	400.000,00	832.500,00	32.500,00		32.500,00
8ACP HA39	22	DP 2 PARQUE 23/11/2004 AU 21/11/2005" FAP	20051121	350.000,00	175.000,00	120.000,00	295.000,00	55.000,00		55.000,00
8ACP HA39	23	HENRY DESCHAMPS - 20,534,326.10 HTG	20050301	419.067,87	251.440,72	167.627,15	419.067,87			
8ACP HA39	24	AREYTOS -	20050301	186.392,48	111.835,49	74.556,99	186.392,48			
8ACP HA39	25	BELJWET -	20050301	16.176,00	9.705,60	6.470,40	16.176,00			
8ACP HA42	0	CONSOLIDATION PHASE PREPARATOIRE 4E RECENSEMENT GENERAL	20050228	750.000,00			-			-

## Annexe 2

## CALENDRIER INDICATIF DES ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS POUR 2005-2006

8ACP HA42	1	CONTR. SUBV. RECENSEMENT GENERAL; UNFPA; +AVT1; 750.000 EURO	20041228	750.000,00	150.000,00		150.000,00			-
8ACP HA46	0	REALISATION ET DIFFUSION D'ORTHOPHOTOPLANS	20050331	750.000,00			-			-
8ACP HA46	2	AT SUIVI TECH. REAL. DIFF. ORTHOPL.; BARISANO; 2.405.160 HTG	20040505	64.000,00	28.000,00		28.000,00			-
8ACP HA46	3	CONTR. SERV. REAL. ORTHOPH; GEOMEDITERRANEE; 24.856.468 HTG	20050129	510.000,00	300.000,00		300.000,00			-
8ACP HA46	4	DP2 - RDO (30/04/04-31/03/05); 3.584.407 HTG	20050331	77.600,00	32.818,59		32.818,59			-
8ACP HA48	0	SUPPORT TO SPECIAL MISSION OF OAS FOR STRENGTHENING	20040731	750.000,00			-			-
8ACP HA48	1	CONVENTION SUBVENTION OEA; RENF. DEMOCRATIE; 750.000 EURO	20031031	750.000,00	150.000,00		150.000,00			-
8ACP HA51	0	PROGRAMME MICRO-REALISATIONS REPUBLIQUE HAITI	20071130	7.999.900,00			-			-
8ACP HA51	4	DPF1 (13/01/04-31/12/04); + AVTS 1+2; 20.105.215 HTG	20041231	361.000,00	65.205,26		65.205,26			-
8ACP HA51	5	PTA 1 (10/06/04-09/06/05); 165.086.683 HTG	20050609	3.574.000,00	1.613.512,00		1.613.512,00			-
8ACP HA51	6	DPF2 (1/02/05-31/12/05); 19,648,000 HTG	20051231	425.360,00	200.000,00	225.360,00	425.360,00			-
9ACP HA1	0	APPUI AU 4EME RECENSEMENT GENERAL DE LAPOPULATION ET DE	20091231	1.241.000,00			-			-
9ACP HA1	1	FNUAP-RECENSEMENT GENERAL-	20060126	1.241.000,00		180.039,88	180.039,88			-
9ACP HA2	0	PROGRAMME D'AIDE D'URGENCE EN HAITI	20090731	5.000.000,00			-			-
9ACP HA2	1	CONTRAT SERVICES AT AIDE D'URGENCE; ESC; 7.410.060 HTG	20060126	133.000,00	39.741,90	33.083,61	72.825,51			-
9ACP HA2	2	DP 1 APP LOGIST (10/02/04-31/01/05); + AVT 1; 4.376.244 HTG	20050131	102.000,00	28.508,00		28.508,00			-
9ACP HA2	3	CONTR SUBV DIM VULN EAU (18/03/04- 17/09/05); 11.998.917 HTG	20050917	278.000,00	83.400,00	27.800,00	111.200,00			-
9ACP HA2	4	CONTR SUBV FORET DES PINS; ASSODLO; 11.039.993,13 HTG	20050317	256.000,00	106.499,45		106.499,45			-
9ACP HA2	5	CONTR SUBV LES PALMES DELATTE; CONCERT-ACTION; 9.000.000 HTG	20050917	209.000,00	62.700,00	20.900,00	83.600,00			-
9ACP HA2	6	CONTR SUBV QUART DEF CAP-HAITIEN; PROTOS; 11.268.740 HTG	20050917	261.000,00	78.300,00	26.100,00	104.400,00			-
9ACP HA2	7	CONTR SUBV PETIT BOUCAN; INST TECHN & ANIM; 7.200.000 HTG	20050917	167.000,00	50.100,00	16.700,00	66.800,00			-
9ACP HA2	8	CONTR SUBV EAU POTABLE BELLANSE; ACDED; 6.392.448 HTG	20050317	148.000,00	61.435,23		61.435,23			-
9ACP HA2	9	CONTR SUBV POPULAT. GRAND-GOSIER; ACTION AID; 7.058.241 HTG	20050918	164.000,00	49.200,00	16.400,00	65.600,00			-
9ACP HA2	10	CONTR SUBV CITES POPULAIRES LIMBE; PRODEVA; 12.000.000 HTG	20050917	278.000,00	83.400,00	27.800,00	111.200,00			-

## Annexe 2

## CALENDRIER INDICATIF DES ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS POUR 2005-2006

9ACP HA2	11	CONTR SUBV EAU POTABLE JEAN-RABEL; AAA; 12.000.000 HTG	20050917	278.000,00	83.400,00	27.800,00	111.200,00			-
9ACP HA2	12	CONTR SUBV EAU POTABLE MARMELADE; FACN; 11.999.998 HTG	20050917	278.000,00	83.400,00	27.800,00	111.200,00			-
9ACP HA2	13	CONTR SUBV JEAN RABEL/BOMBARDOPOLIS;INIT DEV; 11.999.870 HTG	20050917	278.000,00	83.400,00	27.800,00	111.200,00			-
9ACP HA2	14	CONTR SUBV GOYAVIER-GRESSIER; SERV OECUM ENTR; 9.600.000 HTG	20050917	223.000,00	66.900,00	22.300,00	89.200,00			-
9ACP HA2	15	CONTR SUBV GRANDE SALINE;INTERMON- OXFAM-HRDF; 11.992.713 HTG	20050917	278.000,00	83.400,00	27.800,00	111.200,00			-
9ACP HA2	16	CONTR SUBV ASSAINISSEMENT D'AQUIN; GRET; 11.999.579 HTG	20050922	278.000,00	83.400,00	27.800,00	111.200,00			-
9ACP HA2	17	CONTR SUBV EAU POTABLE GRAND LATANIER; CECI; 12.000.000 HTG	20050117	278.000,00	117.768,55		117.768,55			-
9ACP HA2	18	CONV CONTR PROJETS SANITAIRES PIR; PNUD; 46.832.062 HTG	20050925	1.084.000,00	325.200,00	100.121,25	425.321,25			-
9ACP HA3	0	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU CORRIDOR NORD DE L'ILE D'HISPAGNOLA	20101231	25.000.000,00	5.000.000,00		-			-
9ACP HA4	0	PRD - PROGRAMME DE REHABILITATION ET DE DEVELOPPEMENT D INFR	20111231	27.500.000,00			-			-
9ACP HA4	3	J.R. JEAN NOEL-AT-CONTRAT D'ETUDES DE PROJET VOIRIE URBAINE	20041017	5.105,83	5.100,00		5.100,00			-
9ACP HA4	4	DP 1 PRD 5/10/2004 AU 28/02/2005 "PROGRAMME DE REHABILITAT.	20050228	413.000,00	330.400,00		330.400,00			-
9ACP HA4	5	DP/PRD/MINUSTAH 5,557,000.00 HTG	20050320	124.913,00	120.000,00		120.000,00			-
9ACP HA4	6	PRODEVA - 22,283,561 HTG	20071216	500.900,00	400.720,00		400.720,00	50.090,00	50.090,00	100.180,00
9ACP HA4	7	CARITAS - 19,157,410 HTG	20071216	430.600,00	344.480,00		344.480,00	43.060,00	43.060,00	86.120,00
9ACP HA4	8	COMITE PROTOS D'HAITI 19,860,357 HTG	20071216	446.430,57	357.144,46		357.144,46	44.643,06	44.643,06	89.286,11
9ACP HA4	9	AGRO ACTION ALLEMANDE 48,238,827 HTG	20071216	1.084.335,35	867.468,28		867.468,28	108.433,54	108.433,54	216.867,07
9ACP HA10	0	TECHNICAL COOPERATION FACILITY	20101031	3.305.000,00	1.000.000,00		-			-
9ACP HA11	0	AUGMENTATION DE PLAFOND PROJET 9 ACP HA 002	20090731	950.000,00			-			-
9ACP HA11	1	CONTR SUBV PLATEAU CENTR/OUEST;CONC WORLDWIDE	20050917	151.097,00	90.658,20	45.329,10	90.658,20	15.109,70		15.109,70
9ACP HA11	2	ADECOI - 5,000,000 HTG	20050917	113.000,00	67.800,00	33.900,00	101.700,00	11.300,00		11.300,00
9ACP HA11	3	CRAD - 5,238,756.79 HTG	20050917	118.000,00	65.589,09	35.400,00	100.989,09	11.800,00		11.800,00
9ACP HA11	4	CONCERN WORLDWIDE - 9,163,091 HTG	20050917	206.000,00	123.600,00	61.800,00	185.400,00	20.600,00		20.600,00
9ACP HA11	5	GARR - 8,435,602.15 HTG	20050917	190.000,00	103.825,80	57.000,00	160.825,80	19.000,00		19.000,00
9ACP HA12	0	PROGRAMME DE RENFORCEMENT INTEGRE DU MILIEU DES AFFAIRES	20111231	7.990.000,00	215.000,00		-			-
9ACP HA13	0	PROGRAMME D'INF.TERRITORIALES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE	20121231	-	750.000,00		-			-

ANNEXE 3 - Matrice des bailleurs basée sur ICC' PLEDGES (as of July 20, 2004)																																					
(in US\$ million)																																					
	July-Sept. 2004											FY2004-05											FY2005-06														
	Sweden	France <sup>1</sup>	IDB <sup>2</sup>	Canada <sup>3</sup>	Spain <sup>4</sup>	WB	US <sup>5</sup>	Germany	EC <sup>6</sup>	IFAD	Other <sup>7</sup>	TOTAL	Sweden	France	IDB	Canada	Spain	WB	US	Germany	EC	IFAD	Other	TOTAL	Sweden	France	IDB	Canada	Spain	WB	US	Germany	EC	IFAD	Other	TOTAL	TOTAL FY04-06
<b>1 Political Governance and National Dialogue</b>	0.0	0.0	0.0	3.9	0.0	0.0	39.8	0.0	0.0	0.0	0.0	43.7	0.8	0.0	0.0	11.8	0.0	0.0	1.8	0.0	18.0	0.0	0.0	32.4	1.0	0.0	0.0	18.3	0.0	0.0	0.0	7.8	0.0	0.0	0.0	27.1	103.2
1.1 Security, police and DDR	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	22.1	0.0	0.0	0.0	0.0	22.2	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	2.4	0.0	0.0	2.6	0.0	0.0	0.0	2.9	0.0	0.0	0.0	2.4	0.0	0.0	0.0	5.3	30.1
1.2 Justice, penitentiary institutions and human rights	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	2.3	0.0	0.0	0.0	0.0	2.4	0.8	0.0	0.0	4.4	0.0	0.0	1.8	0.0	3.6	0.0	0.0	10.5	1.0	0.0	0.0	3.7	0.0	0.0	0.0	3.6	0.0	0.0	0.0	8.3	21.2
1.3 Electoral process	0.0	0.0	0.0	3.7	0.0	0.0	15.4	0.0	0.0	0.0	0.0	19.1	0.0	0.0	0.0	7.3	0.0	0.0	0.0	0.0	12.0	0.0	0.0	19.3	0.0	0.0	0.0	11.7	0.0	0.0	0.0	1.8	0.0	0.0	0.0	13.5	51.8
Unallocated	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>2 Economic Governance and Institutional Development</b>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.5	43.9	0.0	0.0	0.0	0.0	45.4	0.0	6.9	26.0	3.0	0.0	18.0	0.6	9.6	11.8	0.0	0.0	75.8	0.0	0.0	27.0	4.9	0.0	0.0	0.0	1.8	0.0	0.0	0.0	33.7	154.9
2.1 Economic governance	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.5	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	18.0	0.0	0.4	0.0	0.0	18.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	20.9
2.2 Strengthening of institutional capacity	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	40.4	0.0	0.0	0.0	0.0	40.4	0.0	6.9	0.0	1.9	0.0	0.0	0.0	1.8	0.0	0.0	10.6	0.0	0.0	0.0	2.0	0.0	0.0	0.0	1.8	0.0	0.0	0.0	3.8	54.7	
2.3 Regional, urban and local dev. and decentralization	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.5	0.0	0.0	0.0	0.0	2.5	0.0	0.0	0.0	1.1	0.0	0.6	9.6	9.6	0.0	0.0	20.9	0.0	0.0	0.0	2.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.9	26.3		
Unallocated	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	26.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	26.0	0.0	0.0	27.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	27.0	53.0		
<b>3 Economic Recovery</b>	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	2.0	4.9	0.0	18.2	0.0	0.0	25.2	0.0	3.3	52.5	4.0	0.0	9.0	2.9	3.5	21.0	6.0	0.8	102.9	0.0	0.0	52.5	3.9	0.0	35.0	0.0	0.4	10.2	6.0	0.8	108.8	237.0
3.1 Macroeconomic stability	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
3.2 Electricity	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.0	0.0	1.2	0.0	2.0	0.0	0.0	0.0	3.6	0.0	0.0	6.8	0.0	0.0	0.0	2.1	0.0	0.0	0.0	2.4	0.0	0.0	0.0	4.5	14.4	
3.3 Rapid Job creation and micro-finance	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.9	0.0	1.2	0.0	0.0	3.1	0.0	0.9	0.0	0.7	0.0	0.0	3.0	1.2	0.0	0.0	5.8	0.0	0.0	0.0	0.7	0.0	0.0	0.0	1.2	0.0	0.0	1.9	10.9		
3.4 Private sector development/SMEs/SMIs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.3	0.0	9.6	0.0	0.0	10.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	10.9	
3.5 Agriculture	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	1.2	0.0	0.1	0.0	1.6	0.0	4.8	6.0	0.0	13.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4.8	6.0	0.0	10.8	24.7		
3.6 Roads and transport	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	17.0	0.0	0.0	0.0	17.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	17.0
3.7 Environmental protection and rehabilitation	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.1	0.0	0.0	0.5	1.8	0.0	0.8	4.1	0.0	0.0	0.0	1.1	0.0	0.0	0.4	1.8	0.0	0.8	4.1	8.2		
Unallocated	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.0	0.0	0.0	52.5	0.0	0.0	9.0	0.0	0.0	0.0	0.0	61.5	0.0	0.0	52.5	0.0	0.0	35.0	0.0	0.0	0.0	0.0	87.5	151.0		
<b>4 Access to Basic services</b>	0.0	3.6	0.0	0.4	0.0	1.5	66.0	0.0	2.4	0.0	0.5	74.3	0.0	18.3	52.5	14.0	0.0	0.0	46.7	0.0	21.8	0.0	2.2	155.5	0.0	0.0	52.5	14.5	0.0	40.0	0.0	18.0	0.0	2.4	127.4	357.2	
4.1 Emergency humanitarian aid	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.0
4.2 Water and sanitation	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.4	0.0	0.2	0.0	2.6	0.0	8.9	0.0	1.5	0.0	0.0	0.0	4.8	0.0	0.7	15.8	0.0	0.0	0.0	0.7	0.0	0.0	0.0	4.8	0.0	0.9	6.4	24.8		
4.3 Health and nutrition	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	31.3	0.0	0.0	0.0	0.0	31.3	0.0	2.0	0.0	10.0	0.0	17.0	0.0	1.7	0.0	1.5	32.2	0.0	0.0	0.0	9.1	0.0	0.0	0.0	3.6	0.0	1.5	14.2	77.7		
4.4 Education, youth and sports	0.0	0.0	0.0	0.4	0.0	0.0	3.5	0.0	0.0	0.0	0.0	3.9	0.0	2.3	0.0	2.6	0.0	2.7	0.0	10.3	0.0	0.0	17.8	0.0	0.0	0.0	4.7	0.0	0.0	0.0	3.6	0.0	0.0	8.3	30.0		
4.5 Culture, media and communications	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.2	0.0	0.0	1.2	2.2		
4.6 Food security	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	25.7	0.0	0.0	0.3	0.0	26.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	27.0	0.0	1.4	0.0	0.0	28.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	28.4		
4.7 Solid waste management	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.2	0.0	0.0	1.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.2	0.0	0.0	1.2	2.4		
4.8 Slum upgrading	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.4	0.0	0.0	2.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.6	0.0	0.0	3.6	6.0		
4.9 Safety nets and social protection	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.5	
Unallocated	0.0	3.6	0.0	0.0	0.0	1.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5.1	0.0	4.1	52.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	56.6	0.0	0.0	52.5	0.0	0.0	40.0	0.0	0.0	0.0	0.0	92.5	154.2		
<b>TOTAL (1 to 4) - US\$ million</b>	0.0	3.6	0.0	4.5	0.0	5.0	154.6	0.0	20.6	0.0	0.5	188.7	0.8	28.5	131.0	32.9	0.0	27.0	52.0	13.1	72.6	6.0	2.9	366.7	1.0	0.0	132.0	41.6	0.0	75.0	0.0	0.4	37.8	6.0	3.1	296.9	852.3
<b>5 Other</b>	0.0	1.2	0.0	0.0	4.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5.2	0.0	0.0	0.0	9.5	1.3	48.0	0.0	0.0	36.0	0.0	7.1	101.9	0.0	0.0	0.0	0.0	1.3	0.0	0.0	121.2	0.0	2.7	125.2	232.3	
5.1 External arrears clearance	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6.4	0.0	48.0	0.0	0.0	0.0	0.0	54.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	54.4	
Budgetary support	0.0	1.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.2
CDB pay-in capital	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.4	
Unallocated	0.0	0.0	0.0	0.0	4.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4.0	0.0	0.0	0.0	0.7	1.3	0.0	0.0	36.0	0.0	7.1	45.1	0.0	0.0	0.0	0.0	1.3	0.0	0.0	121.2	0.0	2.7	125.2	174.3		
<b>TOTAL GLOBAL (1 to 5) - US\$ million</b>	0.0	4.8	0.0	4.5	4.0	5.0	154.6	0.0	20.6	0.0	0.5	193.9	0.8	28.5	131.0	42.3	1.3	75.0	52.0	13.1	108.6	6.0	10.0	468.5	1.0	0.0	132.0	41.6	1.3	75.0	0.0	0.4	159.0	6.0	5.8	422.2	1,084.6

1. France: Euro 2.983 million for humanitarian aid in the form of grants detailed in the pledging form have been included in the above table as "Other Unallocated" on the basis of the information provided by the French delegation confirming that these resources are for provision of basic services. Exchange rate used is Euro 1=US\$1.2 (as per suggestion of EC delegation).

**REPUBLIQUE D'HAITI**

Rapport Annuel - Année 2004

**AIDE PROGRAMMABLE ET NON PROGRAMMABLE - 9ème FED**

FED	Projet	Secteur	2004			
			Engagements	Créd. Délégués	Paiements	
FED 9	9.005	Appui au lancement Prog. Réhabilitation	TP/C	72.000	58.750	56.662
	9.008	AT- Plan action secteur Pharmaceutique	TP/C	53.650	0	0
	9.002	Programme aide d'urgence	SOC/C	5.000.000	4.971.000	2.908.677
	9.011	Augmentatio n de plafond projet 9 ACP HA 002	SOC/C	950.000	151.097	0
	9.003	Développement économique du corridor nord de l'	SOC/C	25.000.000	0	0
	9.004	Programme de réhabilitation et développement	SOC/C	27.500.000	1.217.000	27.344
	9.001	Appui au 4ème recensement	DIV/C	1.241.000	1.241.000	1.060.960
	9.012	Programme de développement intégré du milieu des	DIV/C	7.990.000	0	0
	9.010	Technical cooperation facility	DIV/C	3.305.000	83.498	0
	9.007	Appui à l'élaboration IPRSP	DIV/C	80.000	80.000	76.369
9.009	Appui à la mission spéciale de l'OEA	DIV/C	499.900	0	0	
TOTAL PAR SECTEUR CUMULE		TP	125.650	58.750	56.662	
		DR	0	0	0	
		Soc	58.450.000	6.339.097	2.936.021	
		AS	0	0	0	
		Div	13.115.900	1.404.498	1.137.329	
			2004			
TOTAL PAR SECTEUR ANNUEL		TP	0	58.750	56.662	
		DR	0	0	0	
		Soc	25.950.000	6.339.097	2.936.021	
		AS	0	0	0	
		Div	11.794.900	1.404.498	1.137.329	
PIN 9ème FED			71.691.550	7.802.345	4.130.012	
<b>Total PIN 9ème FED - Année 2004</b>			<b>37.744.900</b>	<b>7.802.345</b>	<b>4.130.012</b>	

## REPUBLIQUE D'HAÏTI

### Rapport Annuel - Année 2004

#### AIDE PROGRAMMABLE ET NON PROGRAMMABLE - 8ème FED

FED	Projet	Secteur	2004			
			Engagements	Créd. Délégués	Paiements	
<b>FED 8</b>	8.007	Appui au PAS - FAS	AS/C	11.700.000	11.700.000	11.700.000
	8.008	Appui au PAS	AS/C	3.400.000	3.400.000	3.400.000
	8.027	Suivi périodique PAAS	AS/C	60.617	60.617	60.617
	8.004	AT Négociations d'entrée HAÏTI à la CARICOM	DIV/C	76.244	76.244	76.244
	8.010	AT Suivi Coopération Régionale	DIV/C	67.499	67.499	67.499
	8.014	Coopération transfrontalière Haïti-Rep. Dom.	DIV/C	80.000	80.000	61.179
	8.042	Phase préparatoire 4ème recensement Général	DIV/C	750.000	750.000	600.000
	8.041	Etude économique complémentaire / Dajabon	DIV/C	35.000	10.298	10.298
	8.045	Evaluation des Chambres de Commerce	DIV/C	45.000	40.438	40.438
	8.047	Etude Faisabilité Programme de Réhabilitation	DIV/C	65.000	58.159	58.159
	8.015	Etude Faisabilité Appui au secteur culturel Haïtien	DIV/C	43.529	43.529	43.529
	8.018	Etude du Secteur Privé	DIV/C	91.635	91.635	91.635
	8.019	AT pour Appui au bureau du premier ministre	DIV/C	50.412	50.412	50.412
	8.026	Metropolitan Water B	DIV/C	10.000.000	10.000.000	0
	8.038	Etude de faisabilité d'une Société Capital-Risque	DIV/C	0	0	0
	8.049	Business Forum Atelier restitution	DIV/C	77.000	40.000	0
	8.050	AT/Secteur privé	DIV/C	71.000	68.700	23.613
	8.030	Assistance technique au MPCE (3ème Conf. PMA)	DIV/C	22.598	22.598	22.598
	8.006	Programme Dév. Rural dans Centre & Sud d'Haïti	DR/C	23.000.000	16.451.324	9.923.538
	8.009	Evaluation & Selection AT Dev. Rural 8ème FED	DR/C	38.000	38.000	38.000
	8.013	Etude sur la compétitivité de l'agriculture haïtienne	DR/C	0	0	0
	8.023	Amenagerie de la Tannerie et des bassins versants	DR/C	0	0	0
	8.024	Etude Architecturale du Centre de dvpt durable	DR/C	0	0	0
	8.025	Etude d'implantation de retenues collinaires Nord-Est	DR/C	28.647	28.647	28.647
	8.029	Plan d'action-système de contrôle qualité produits agric.	DR/C	0	0	0
	8.001	AT à la Coopération Décentralisée - Rodriguez	SOC/C	183.014	183.014	183.014
	8.002	AT au Ministère de la Santé Publique - Boillot	SOC/C	202.300	202.300	202.300
	8.003	AT Préparation Prog. Comm. Renf. Gouvernance	SOC/C	37.812	37.812	37.812
	8.005	Etude Faisabilité Projet Gouvernance - Santé	SOC/C	106.957	106.957	106.957
	8.011	Appui Renforcement gouvernance - Education	SOC/C	4.200.000	4.081.210	3.042.352
	8.039	Appui au Renforcement de la Qualité "Education"	SOC/C	28.000.000	18.676.033	6.886.335
	8.048	Appui à la mission OEA	SOC/C	750.000	750.000	600.000
	8.016	AT au processus électoral	SOC/C	56.436	56.436	56.436
	8.017	Etude Faisabilité Projet Gouvernance - Justice	SOC/C	0	0	0
	8.020	Evaluation de la stratégie du programme Santé	SOC/C	62.626	62.626	62.626
	8.022	Appui au processus électoral	SOC/C	0	0	0
	8.028	Atelier de formation "Régie 2000"	SOC/C	23.798	23.798	23.798
	8.037	Etude Globale du Secteur Médicament en Haïti	SOC/C	150.000	130.000	43.293
	8.051	Programme Micro-réalisations	SOC/C	7.999.900	4.849.800	2.638.301
	8.032	Programme d'Appui au Renforcement Secteur Santé	SOC/C	0	0	0
	8.012	AT au MTPTC - Fournet	TP/C	37.221	37.221	37.221
	8.040	AT à l'Administration Haïtienne / Contentieux RN3	TP/C	0	0	0
8.033	Aménagement Route Jérémie - Les Cayes	TP/C	0	0	0	
8.043	Evaluation "Imagerie Satellitaire"	TP/C	25.000	22.930	22.930	
8.046	Réalisation et diffusion d'Orthophotoplans	TP/C	750.000	734.635	315.676	
8.034	Avenants-Imagerie Satellitaire (Augmentation Plafond)	TP/C	356.380	354.381	308.985	
<b>TOTAL PAR SECTEUR CUMULE</b>			TP	1.168.601	1.149.167	684.812
			DR	23.066.647	16.517.971	9.990.184
			Soc	41.772.843	29.159.986	13.883.225
			AS	15.160.617	15.160.617	15.160.617
			Div	11.474.916	11.399.511	1.145.603
			<b>2004</b>			
<b>TOTAL PAR SECTEUR ANNUEL</b>			TP	0	-13.365	130.751
			DR	0	765.421	3.794.722
			Soc	0	11.662.363	5.945.726
			AS	0	0	0
			Div	0	-12.802	9.411
<b>PIN 8ème FED</b>				<b>92.643.624</b>	<b>73.387.252</b>	<b>40.864.441</b>
<b>Total PIN 8ème FED - Année 2004</b>				<b>0</b>	<b>12.401.616</b>	<b>9.880.609</b>

## REPUBLIQUE D'HAÏTI

Rapport annuel - Année 2004

### AIDE PROGRAMMABLE ET NON PROGRAMMABLE - 7ème FED

FED	Projet	Secteur	2004			
			Engagements	Créd. Délégués	Paielements	
FED 7	7 023	Appui au PAS - FAS *	AS/C	10 000 000	10 000 000	10 000 000
	7 024	Appui au PAS - PIN	AS/C	12 899 801	12 899 801	12 899 801
	7 039	Appui au PAS - FAS *	AS/C	6 966 641	6 966 641	6 966 641
	7 044	Appui au PAS- PIN	AS/C	3 637 296	3 637 296	3 637 296
	7 019	AT à l'Office de l'ON	DIV/C	253 523	253 523	253 523
	7 026	Unité d'appui à l'office de l'ON	DIV/C	2 000 000	1 596 391	1 596 391
	7 028	Sofihdes	DIV/D	4 000 000	4 000 000	4 000 000
	7 029	Appui à l'exposition haïtiano-dominicaines	DIV/D	30 903	30 903	30 903
	7 031	Etude du projet 'Forum Eldorado'	DIV/D	33 647	33 647	33 647
	7 033	Exposition de peintures haïtiano-dominicaines	DIV/D	50 505	50 505	50 505
	7 034	Etudes d'actions rapides dans zone frontière	DIV/C	33 156	33 156	33 156
	7 036	Mission d'identification d'Eurotrace	DIV/C	14 751	14 751	14 751
	7 048	Plan Directeur de la Culture	DIV/C	305 320	305 320	305 320
	7 054	Etude sur la prise en compte de dimension genre	DIV/D	38 497	38 497	38 497
	7 058	Soutien aux initiatives culturelles décentralisées	DIV/D	750 000	733 683	708 236
	7 059	Global Loan Sofihdes	DIV/D	4 000 000	4 000 000	4 000 000
	7 062	Metropolitan Water A	DIV/D	6 000 000	6 000 000	0
	7 064	AT Suivi Programmes Intégration Régionale S-P	DIV/D	39 779	39 779	39 779
	7 016	Programme de Réhabilitation (1)	DIV/D	30 000 000	29 608 518	29 524 409
	7 050	Mission d'appui à la santé animale	DR/C	27 441	27 441	27 441
	7 051	Interventions DR pour 8 <sup>ème</sup> FED	DR/C	341 292	341 292	341 292
	7 055	Etude de tarification produits agricoles	DR/C	103 611	103 611	103 611
	7 001	Aides d'urgence populations haïtiennes *	SOC/D	275 770	275 770	275 770
	7 005	Aides d'urgence populations haïtiennes *	SOC/D	924 729	924 729	924 729
	7 008	Aides d'urgence populations haïtiennes *	SOC/D	940 585	940 585	940 585
	7 009	Aides d'urgence populations haïtiennes *	SOC/D	921 192	921 192	921 192
	7 012	Aides d'urgence populations haïtiennes *	SOC/D	815 161	815 161	815 161
	7 013	Aides d'urgence populations haïtiennes *	SOC/D	118 847	118 847	118 847
	7 021	AT appui aux élections	SOC/C	59 295	59 295	59 295
	7 022	Audit de l'HUEH	SOC/C	0	0	0
	7 037	Etude du système universitaire haïtien	SOC/C	9 577	9 577	9 577
	7 040	AT Revue des dépenses publiques - Santé	SOC/C	15 591	15 591	15 591
	7 041	AT Revue des dépenses publiques - Education	SOC/C	16 675	16 675	16 675
	7 042	AT Revue des dépenses publiques - Agriculture	SOC/C	17 878	17 878	17 878
	7 046	AT à la coopération décentralisée	SOC/C	221 351	221 351	221 351
	7 047	Appui institutionnel au Ministère de la Justice	SOC/C	130 054	130 054	130 054
	7 056	Aides d'urgence populations haïtiennes	SOC/D	891 118	891 118	891 118
	7 060	Programme d'Appui aux Initiatives Locales (PAIL)	SOC/D	1 000 000	954 533	954 533
	7 063	Etude "Expertise Ecole et Communauté"	SOC/D	40 959	40 959	40 959
	7 017	Programme de Rehabilitation dans l'Energie	TP/C	8 709	8 709	8 709
	7 018	Programme de Réhabilitation dans l'Energie	TP/C	16 000 000	15 515 776	15 385 279
	7 020	Spec. Tech. pour centrale électrique	TP/C	28 641	28 641	28 641
	7 027	Etude sur l'Imagerie satellitaire	TP/C	25 405	25 405	25 405
	7 030	Expertise du projet de réhabilitation de la RN-3	TP/C	58 590	58 590	58 590
	7 035	AT au Ministère des Travaux Publics	TP/C	54 724	54 724	54 724
	7 038	Etude de désenclavement de Jérémie	TP/C	51 910	51 910	51 910
	7 043	Réhabilitation de la RN-3	TP/C	12 500 000	10 146 246	9 764 885
	7 045	AT Revue des dépenses publiques - Transports	TP/C	16 750	16 750	16 750
	7 049	AT instruction projet désenclavement Grande'Anse	TP/C	38 512	38 512	38 512
	7 052	Utilisation de l'imagerie satellitaire	TP/C	1 800 000	1 787 421	1 775 774
	7 057	Etude de route de désenclavement Grande'Anse	TP/C	1 700 000	1 331 030	1 293 679
	7 061	AT à l'ON pour dépouillement offres Cap/Dajabon	TP/C	71 149	71 149	
	TOTAL PAR SECTEUR CUMULE		TP	50 354 392	46 899 975	46 288 653
			DR	12 472 344	12 315 752	12 282 108
			Soc	6 398 783	6 353 316	6 353 316
			AS	33 503 738	33 503 738	33 503 738
			DIVERS*	17 550 081	17 130 155	11 104 709
				<b>2004</b>		
	TOTAL PAR SECTEUR ANNUEL		TP	0	-892 065	641 895
			DR	0	0	-21 620
			Soc	0	0	0
		AS	0	0	0	
		DIVERS	0	0	0	
PIN 7ème FED			<b>120 279 338</b>	<b>116 202 936</b>	<b>109 532 524</b>	
<b>Total PIN 7ème FED - Année 2004</b>			<b>0</b>	<b>-892 065</b>	<b>620 275</b>	

(1) Le programme réhabilitation est répartie : 60% en TP et 40% en DR

<b>TP</b>	Transports (routes, énergie, eau et ass.)
<b>DR</b>	Dév. Rural (Agriculture, Elevage, Environnement)
<b>SOC</b>	Sect. Sociaux (Santé, Education...)
<b>AS</b>	Appui à l'Ajustement Structurel
<b>Div</b>	Divers / Sects. hors concentration (Privée, Tourisme, Culture)

**PROGRAMME REGIONAL**  
**TABLEAU RECAPITULATIF DES DIFFERENTS PROJETS**  
**AU 31 DECEMBRE 2004**

BENEFICIAIRES	INTITULE DU PROJET	DATE SIGNATURE DU CONTRAT	DATE DE FIN CONTRAT	DATE DE PAIEMENT	DESCRIPTION	MONTANT ENGAGE		MONTANT DES DECAISEMENTS EN HAÏTI A DATE		MONTANT A PAYER	POURCENTAGE DES PAIEMENTS / ENGAGEMENTS	MONTANT A DEGAGER
						EURO	HTG	EURO	HTG			
<b>PROGRAMME CARAIBIEN POUR L'AGRICULTURE ET LA PECHE DU CARIFORUM - 7.ACP.RPR.385</b>												
<b>ENGAGEMENT No 29: PCFPC/MARNDR</b>												
DP 1.-UTG/PCFPC/MARNDR	Contrôle de la fièvre porcine classique en Haïti	29.05.2002	28.05.2003	28.06.2002	Paiement de la dotation initiale	589 000,00	14 762 541,00	233 994,02	5 905 016,40	355 005,98	40%	0,00
				29.01.2003	Premier réapprovisionnement de l'avance			123 175,55	5 283 958,23	231 830,43	21%	
	Avenant 1	10.03.2003	28.05.2003	20.05.2003	Deuxième réapprovisionnement de l'avance			80 200,85	3 583 566,37	151 629,58	14%	
	Avenant 2	16.05.2003	29.08.2003	31.05.2004	Remboursement de l'avance Initiale			4 699,88	210 001,91	156 329,46		156 329,46
	Avenant 3	12.06.2003	29.08.2003									
						<b>589 000,00</b>	<b>14 762 541,00</b>	<b>432 670,54</b>	<b>14 562 539,09</b>	<b>156 329,46</b>	<b>74%</b>	<b>0,00</b>
<b>ENGAGEMENT No 37: PCFPC/MARNDR</b>												
DP2.-UTG/PCFPC/MARNDR	Contrôle de la fièvre porcine classique en Haïti	05.09.2003	28.02.2004	22.10.2003	Paiement de la dotation initiale	383 000,00	16 245 000,00	208 353,82	9 747 000,00	244 211,45	46%	
	Avenant 1	26.01.2004	30.04.2004	19.03.2004	Premier réapprovisionnement	69 565,27	3 577 500,00	167 968,85	6 855 984,56	76 242,60	37%	
				31.05.2004	Deuxième réapprovisionnement			76 242,60	3 219 515,44	0,00	17%	
					<b>Sous-total</b>	<b>452 565,27</b>	<b>19 822 500,00</b>	<b>452 565,27</b>	<b>19 822 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100%</b>	<b>0,00</b>
<b>PROGRAMME CARAIBIEN POUR L'AGRICULTURE ET LA PECHE - 7.ACP.RPR.385</b>												
<b>ENGAGEMENT N° 15: FONDS DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)</b>												
FONDS DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)	Crédit Rural Bi-national pour la zone frontalière entre Haïti et la République Dominicaine	20.12.1999	20.06.2003	21.02.2000	Paiement du montant de la Composante III	1 000 000,00	18 565 480,77	300 000,00	5 450 880,00	700 000,00	30,00%	0,00
				22.05.2000	Décaissement d'une partie de la Composante II			1 096,67	19 311,10	698 903,33	0,11%	0,00
				10.04.2001	Remboursement du montant de la Composante III			-252 203,77	-5 450 880,00	951 107,10	-25,22%	0,00
				10.05.2001	Paiement relatif aux dépenses effectuées dans le cadre de la Composante II			2 176,77	45 174,38	948 930,33	0,22%	0,00
				12.08.2002	Paiement relatif aux dépenses effectuées dans le cadre de la Composante II			1 771,65	49 421,33	947 158,68	0,18%	0,00
				12.08.2002	Paiement relatif aux dépenses effectuées dans le cadre de la Composante II			1 346,99	37 575,05	945 811,69	0,13%	0,00
				12.08.2002	Paiement relatif aux dépenses effectuées dans le cadre de la Composante II			2 608,34	72 761,40	943 203,35	0,26%	0,00
				12.08.2002	Paiement relatif aux dépenses effectuées dans le cadre de la Composante II			2 270,20	63 328,51	940 933,15	0,23%	0,00
				29.10.2002	Avance accordée à FDI / Composante II			3 334,62		937 598,53	0,33%	0,00
				21.05.2003	Avance accordée à FDI / Composante II			23 265,65		914 332,88	2,33%	0,00
					<b>Sous-total N° 1</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>18 565 480,77</b>	<b>85 667,12</b>	<b>287 571,77</b>	<b>914 332,88</b>	<b>8,57%</b>	<b>0,00</b>
<b>1. COSODEV</b>												
COSODEV	Programme de petits prêts	26.02.2000		22.05.2000	Décaissement d'une partie de la Composante I			39 412,68	694 009,00	874 920,20	3,94%	0,00
				14.08.2000	Décaissement d'une partie de la Composante I			51 456,17	1 000 000,00	823 464,03	5,15%	0,00
				10.05.2001	Décaissement d'une partie de la Composante I			96 372,07	2 000 000,00	727 091,96	9,64%	0,00
				03.10.2001	Décaissement d'une partie de la Composante I			147 799,24	3 260 000,00	579 292,72	14,78%	0,00
				26.03.2002	Décaissement d'une partie de la Composante I			91 032,08	2 050 591,00	488 260,64	9,10%	0,00
				12.12.2002	Paiement relatif à 30% sur contrat COSODEV CAPITAL CONSULT - Composante II			4 502,44	164 385,00	483 758,20	0,45%	0,00
					<b>Sous-total N° 2</b>			<b>430 574,68</b>	<b>9 168 985,00</b>	<b>483 758,20</b>	<b>42,61%</b>	<b>0,00</b>
<b>2. FHAF</b>												
FHAF	Programme de petits prêts	26.02.2000		03.07.2000	Décaissement d'une partie de la Composante I			37 889,50	694 009,00	445 868,70	3,79%	
				13.09.2000	Décaissement d'une partie de la Composante I			34 258,00	694 009,00	411 610,70	3,43%	
				14.12.2000	Décaissement d'une partie de la Composante I			79 814,81	1 687 487,70	331 795,89	7,98%	
				10.05.2001	Décaissement d'une partie de la Composante I			133 766,17	2 776 036,00	198 029,72	13,38%	
				22.10.2001	Décaissement d'une partie de la Composante I			145 298,53	3 257 382,30	52 731,19	14,53%	
				08.10.2002	Paiement relatif aux dépenses effectuées dans le cadre de la Composante II			1 545,55		51 185,64	0,15%	
					<b>Sous-total N° 3</b>			<b>432 572,56</b>	<b>9 108 924,00</b>	<b>51 185,64</b>	<b>43,26%</b>	<b>51 185,64</b>
<b>Total de l'engagement N° 15: Fonds de Développement Industriel (FDI)</b>						<b>1 000 000,00</b>	<b>18 565 480,77</b>	<b>948 814,36</b>	<b>18 565 480,77</b>	<b>51 185,64</b>		<b>51 185,64</b>

BENEFICIAIRES	INTITULE DU PROJET	DATE SIGNATURE DU CONTRAT	DATE DE FIN CONTRAT	DATE DE PAIEMENT	DESCRIPTION	MONTANT ENGAGE		MONTANT DES DECAISEMENTS EN HAÏTI A DATE		MONTANT A PAYER	POURCENTAGE DES PAIEMENTS / ENGAGEMENTS	MONTANT A DEGAGER
						EURO	HTG	EURO	HTG			
<b>PROGRAMME REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME - 7.ACP.RPR.443/444</b>												
<b>ENGAGEMENT N° 35: CARIMOS/ISPAN</b>												
CARIMOS/ISPAN	Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine du Centre Historique du Cap-Haïtien	11.09.2000	31.12.2002	08.11.2000	Avance de démarrage - DP 2000	800 000,00	15 849 137,00	317 279,42	6 339 654,80	482 720,58	39,66%	0,00
	Avenant1 et 2	07.10.2002	25.09.2002		Premier réapprovisionnement de l'avance			149 252,27	4 218 537,40	333 468,31	18,66%	0,00
			07.11.2002		Deuxième réapprovisionnement de l'avance			102 389,08	3 548 551,98	231 079,23	12,80%	0,00
			19.12.2002		Troisième réapprovisionnement de l'avance			44 782,63	1 644 784,66	186 296,60		186 296,60
<b>Sous-total No 1</b>						<b>800 000,00</b>	<b>15 849 137,00</b>	<b>613 703,40</b>	<b>15 751 528,84</b>	<b>186 296,60</b>	<b>76,71%</b>	<b>186 296,60</b>
<b>ENGAGEMENT N° 34: UNIVERSITE QUISQUEYA</b>												
UNIVERSITE QUISQUEYA	Formation continue en Hotellerie, Tourisme et Restauration"	24.05.2000	31.12.2000	19.06.2000	30% du montant du devis-programme	40 000,00	728 000,00	11 937,27	218 400,00	28 062,73	29,84%	0,00
			04.12.2000		Premier réapprovisionnement de l'avance			9 475,70	196 910,25	18 587,03	23,69%	0,00
<b>Sous-total N° 2</b>						<b>40 000,00</b>	<b>728 000,00</b>	<b>21 412,97</b>	<b>415 310,25</b>	<b>18 587,03</b>	<b>53,53%</b>	<b>0,00</b>
<b>ENGAGEMENT N° 52: UNIVERSITE QUISQUEYA</b>												
UNIVERSITE QUISQUEYA	Restructuration de l'Ecole Hôtelière" - DP2	02.09.2002	30.11.2002	19.09.2002	Paiement de la dotation initiale	56 100,00	1 407 750,00	17 508,97	492 712,50	38 591,03	31,21%	0,00
			20.11.2001		Premier réapprovisionnement de l'avance			11 439,31	414 984,80	27 151,72	20,39%	0,00
			28.09.2004		Deuxième réapprovisionnement de l'avance			958,97	34 788,70	26 192,75	1,71%	26 192,75
<b>Sous-total N° 3</b>						<b>56 100,00</b>	<b>1 407 750,00</b>	<b>29 907,25</b>	<b>942 486,00</b>	<b>26 192,75</b>	<b>53,31%</b>	<b>26 192,75</b>
<b>PROGRAMME ENVIRONNEMENT TRANSFRONTALIER (PET) - 8.ACP.RCA.015</b>												
<b>ENGAGEMENT N° 5: Direction du PET/MARNDR</b>												
Direction du PET/MARNDR	Devis-Programme 2002	16.05.2002	15.05.2003	02.07.2002	Paiement de la dotation initiale	1 061 000,00	26 616 040,00	257 563,85	6 654 010,00	803 436,15	24,28%	
			16.12.2002		Premier réapprovisionnement de l'avance			43 756,65	1 580 731,72	759 679,50	4,12%	
			10.03.2003		Deuxième réapprovisionnement de l'avance			37 617,75	1 696 278,21	722 061,75	3,55%	
			29.04.2003		Troisième réapprovisionnement de l'avance			32 488,66	1 518 153,28	689 573,09	3,06%	
			07.07.2003		Quatrième réapprovisionnement de l'avance			72 137,58	3 462 263,71	617 435,51	6,80%	
			27.08.2003		Cinquième réapprovisionnement de l'avance			42 571,92	1 788 371,79	574 863,59	4,01%	
			13.10.2002		Sixième réapprovisionnement de l'avance			18 511,11	855 557,85	556 352,48	1,74%	
			22.06.2004		Remboursement de l'avance initiale			-12 516,83	-542 889,86	568 869,31	-1,18%	
<b>Sous-total N° 5</b>						<b>1 061 000,00</b>	<b>26 616 040,00</b>	<b>492 130,69</b>	<b>17 012 476,70</b>	<b>568 869,31</b>	<b>46,38%</b>	<b>568 869,31</b>
<b>ENGAGEMENT N° 6: TRACTEBEL</b>												
Tractebel	AMS-451			26.06.03	Paiement de 90% du montant du marché	49 168,00		44 913,70		4 254,30	91,35%	
<b>Sous-total N° 6</b>						<b>49 168,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 913,70</b>	<b>0,00</b>	<b>4 254,30</b>	<b>91,35%</b>	<b>0,00</b>
<b>ENGAGEMENT N° 7: AGRIFOR</b>												
AGRIFOR	AMS-451			09.02.2004	Paiement de 90% du montant du marché	62 430,00		58 557,76		3 872,24	93,80%	
<b>Sous-total N° 7</b>						<b>62 430,00</b>	<b>0,00</b>	<b>58 557,76</b>	<b>0,00</b>	<b>3 872,24</b>	<b>93,80%</b>	<b>0,00</b>
<b>ENGAGEMENT N° 8: DP3/ Appui logistique</b>												
Direction du PET/MARNDR	Appui logistique	23.04.2004	30.06.2004	11.04.2004	Paiement de la dotation Initiale	12 700,00	602 690,00	7 054,94	301 345,00	5 645,06	50%	
	Avenant 1	04.07.2004	31.07.2004		Premier réapprovisionnement	1 409,89		7 054,95	294 357,17	-	50%	
<b>Sous-total N° 8</b>						<b>14 109,89</b>	<b>602 690,00</b>	<b>14 109,89</b>	<b>595 702,17</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>
<b>ENGAGEMENT N° 9: DP4/PET/MARNDR</b>												
Direction du PET/MARNDR	Devis-Programme 2004	06.08.2004	31.12.2004	15.02.2001	Paiement de la dotation initiale	383 000,00	17 685 808,39	191 500,00	5 305 742,00	191 500,00	50,00%	
			27.11.2001		Premier réapprovisionnement partiel			52 577,51	2 427 503,85	138 922,49	13,73%	
<b>Sous-total N° 9</b>						<b>383 000,00</b>	<b>17 685 808,39</b>	<b>244 077,51</b>	<b>7 733 245,85</b>	<b>138 922,49</b>	<b>63,73%</b>	<b>0,00</b>
<b>CARIBBEAN REGIONAL TRADE SECTOR PROGRAM - (8.ACP.RCA.004) / 7.ACP.RPR.785</b>												
<b>ENGAGEMENT N° 1: CEDA</b>												
CEDA	Contrat de subvention	13.03.2003	31.10.2003		Avance de 80%	833 333,00		667 000,00		166 333,00	80,04	
<b>Sous-total N° 1</b>						<b>833 333,00</b>	<b>0,00</b>	<b>667 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>166 333,00</b>	<b>80,04</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>						<b>6 340 706,16</b>	<b>134 605 427,93</b>	<b>4 536 105,14</b>	<b>104 857 826,44</b>	<b>2 718 933,90</b>		<b>832 544,30</b>

**PROGRAMME REGIONAL**  
**TABLEAU RECAPITULATIF DES DIFFERENTS PROJETS**  
**AU 31 DECEMBRE 2004**

BENEFICIAIRES	INTITULE DU PROJET	DATE SIGNATURE DU CONTRAT	DATE DE FIN CONTRAT	DATE DE PAIEMENT	DESCRIPTION	MONTANT ENGAGE		MONTANT DES DECAISEMENTS EN HAÏTI A DATE		MONTANT A PAYER	POURCENTAGE DES PAIEMENTS / ENGAGEMENTS	MONTANT A DEGAGER
						EURO	HTG	EURO	HTG			
<b>PROGRAMME CARAIBIEN POUR L'AGRICULTURE ET LA PECHE DU CARIFORUM - 7.ACP.RPR.385</b>												
<b>ENGAGEMENT No 29: PCFPC/MARNDR</b>												
DP 1.-UTG/PCFPC/MARNDR	Contrôle de la fièvre porcine classique en Haïti	29.05.2002	28.05.2003	28.06.2002	Paiement de la dotation initiale	589 000,00	14 762 541,00	233 994,02	5 905 016,40	355 005,98	40%	0,00
				29.01.2003	Premier réapprovisionnement de l'avance			123 175,55	5 283 958,23	231 830,43	21%	
	Avenant 1	10.03.2003	28.05.2003	20.05.2003	Deuxième réapprovisionnement de l'avance			80 200,85	3 583 566,37	151 629,58	14%	
	Avenant 2	16.05.2003	29.08.2003	31.05.2004	Remboursement de l'avance Initiale			4 699,88	210 001,91	156 329,46		156 329,46
	Avenant 3	12.06.2003	29.08.2003									
						<b>589 000,00</b>	<b>14 762 541,00</b>	<b>432 670,54</b>	<b>14 562 539,09</b>	<b>156 329,46</b>	<b>74%</b>	<b>0,00</b>
<b>ENGAGEMENT No 37: PCFPC/MARNDR</b>												
DP2.-UTG/PCFPC/MARNDR	Contrôle de la fièvre porcine classique en Haïti	05.09.2003	28.02.2004	22.10.2003	Paiement de la dotation initiale	383 000,00	16 245 000,00	208 353,82	9 747 000,00	244 211,45	46%	
	Avenant 1	26.01.2004	30.04.2004	19.03.2004	Premier reapprovisionnement	69 565,27	3 577 500,00	167 968,85	6 855 984,56	76 242,60	37%	
				31.05.2004	Deuxième reapprovisionnement			76 242,60	3 219 515,44	0,00	17%	
					<b>Sous-total</b>	<b>452 565,27</b>	<b>19 822 500,00</b>	<b>452 565,27</b>	<b>19 822 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100%</b>	<b>0,00</b>
<b>PROGRAMME CARAIBIEN POUR L'AGRICULTURE ET LA PECHE - 7.ACP.RPR.385</b>												
<b>ENGAGEMENT N° 15: FONDS DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)</b>												
FONDS DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)	Crédit Rural Bi-national pour la zone frontalière entre Haïti et la République Dominicaine	20.12.1999	20.06.2003	21.02.2000	Paiement du montant de la Composante III	1 000 000,00	18 565 480,77	300 000,00	5 450 880,00	700 000,00	30,00%	0,00
				22.05.2000	Décaissement d'une partie de la Composante II			1 096,67	19 311,10	698 903,33	0,11%	0,00
				10.04.2001	Remboursement du montant de la Composante III			-252 203,77	-5 450 880,00	951 107,10	-25,22%	0,00
				10.05.2001	Paiement relatif aux dépenses effectuées dans le cadre de la Composante II			2 176,77	45 174,38	948 930,33	0,22%	0,00
				12.08.2002	Paiement relatif aux dépenses effectuées dans le cadre de la Composante II			1 771,65	49 421,33	947 158,68	0,18%	0,00
				12.08.2002	Paiement relatif aux dépenses effectuées dans le cadre de la Composante II			1 346,99	37 575,05	945 811,69	0,13%	0,00
				12.08.2002	Paiement relatif aux dépenses effectuées dans le cadre de la Composante II			2 608,34	72 761,40	943 203,35	0,26%	0,00
				12.08.2002	Paiement relatif aux dépenses effectuées dans le cadre de la Composante II			2 270,20	63 328,51	940 933,15	0,23%	0,00
				29.10.2002	Avance accordée à FDI / Composante II			3 334,62		937 598,53	0,33%	0,00
				21.05.2003	Avance accordée à FDI / Composante II			23 265,65		914 332,88	2,33%	0,00
					<b>Sous-total N° 1</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>18 565 480,77</b>	<b>85 667,12</b>	<b>287 571,77</b>	<b>914 332,88</b>	<b>8,57%</b>	<b>0,00</b>
<b>1. COSODEV</b>												
COSODEV	Programme de petits prêts	26.02.2000		22.05.2000	Décaissement d'une partie de la Composante I			39 412,68	694 009,00	874 920,20	3,94%	0,00
				14.08.2000	Décaissement d'une partie de la Composante I			51 456,17	1 000 000,00	823 464,03	5,15%	0,00
				10.05.2001	Décaissement d'une partie de la Composante I			96 372,07	2 000 000,00	727 091,96	9,64%	0,00
				03.10.2001	Décaissement d'une partie de la Composante I			147 799,24	3 260 000,00	579 292,72	14,78%	0,00
				26.03.2002	Décaissement d'une partie de la Composante I			91 032,08	2 050 591,00	488 260,64	9,10%	0,00
				12.12.2002	Paiement relatif à 30% sur contrat COSODEV CAPITAL CONSULT - Composante II			4 502,44	164 385,00	483 758,20	0,45%	0,00
					<b>Sous-total N° 2</b>			<b>430 574,68</b>	<b>9 168 985,00</b>	<b>483 758,20</b>	<b>42,61%</b>	<b>0,00</b>
<b>2. FHAF</b>												
FHAF	Programme de petits prêts	26.02.2000		03.07.2000	Décaissement d'une partie de la Composante I			37 889,50	694 009,00	445 868,70	3,79%	
				13.09.2000	Décaissement d'une partie de la Composante I			34 258,00	694 009,00	411 610,70	3,43%	
				14.12.2000	Décaissement d'une partie de la Composante I			79 814,81	1 687 487,70	331 795,89	7,98%	
				10.05.2001	Décaissement d'une partie de la Composante I			133 766,17	2 776 036,00	198 029,72	13,38%	
				22.10.2001	Décaissement d'une partie de la Composante I			145 298,53	3 257 382,30	52 731,19	14,53%	
				08.10.2002	Paiement relatif aux dépenses effectuées dans le cadre de la Composante II			1 545,55		51 185,64	0,15%	
					<b>Sous-total N° 3</b>			<b>432 572,56</b>	<b>9 108 924,00</b>	<b>51 185,64</b>	<b>43,26%</b>	<b>51 185,64</b>
					<b>Total de l'engagement N° 15: Fonds de Développement Industriel (FDI)</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>18 565 480,77</b>	<b>948 814,36</b>	<b>18 565 480,77</b>	<b>51 185,64</b>		<b>51 185,64</b>

42,89778  
44,6824  
4699,88

BENEFICIAIRES	INTITULE DU PROJET	DATE SIGNATURE DU CONTRAT	DATE DE FIN CONTRAT	DATE DE PAIEMENT	DESCRIPTION	MONTANT ENGAGE		MONTANT DES DECAISEMENTS EN HAÏTI A DATE		MONTANT A PAYER	POURCENTAGE DES PAIEMENTS / ENGAGEMENTS	MONTANT A DEGAGER
						EURO	HTG	EURO	HTG			
<b>PROGRAMME REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME - 7.ACP.RPR.443/444</b>												
<b>ENGAGEMENT N° 35: CARIMOS/ISPAN</b>												
CARIMOS/ISPAN	Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine du Centre Historique du Cap-Haïtien	11.09.2000	31.12.2002	08.11.2000	Avance de démarrage - DP 2000	800 000,00	15 849 137,00	317 279,42	6 339 654,80	482 720,58	39,66%	0,00
	Avenant1 et 2	07.10.2002	25.09.2002		Premier réapprovisionnement de l'avance			149 252,27	4 218 537,40	333 468,31	18,66%	0,00
			07.11.2002		Deuxième réapprovisionnement de l'avance			102 389,08	3 548 551,98	231 079,23	12,80%	0,00
			19.12.2002		Troisième réapprovisionnement de l'avance			44 782,63	1 644 784,66	186 296,60		186 296,60
<b>Sous-total N° 1</b>						<b>800 000,00</b>	<b>15 849 137,00</b>	<b>613 703,40</b>	<b>15 751 528,84</b>	<b>186 296,60</b>	<b>76,71%</b>	<b>186 296,60</b>
<b>ENGAGEMENT N° 34: UNIVERSITE QUISQUEYA</b>												
UNIVERSITE QUISQUEYA	Formation continue en Hotellerie, Tourisme et Restauration"	24.05.2000	31.12.2000	19.06.2000	30% du montant du devis-programme	40 000,00	728 000,00	11 937,27	218 400,00	28 062,73	29,84%	0,00
			04.12.2000		Premier réapprovisionnement de l'avance			9 475,70	196 910,25	18 587,03	23,69%	0,00
<b>Sous-total N° 2</b>						<b>40 000,00</b>	<b>728 000,00</b>	<b>21 412,97</b>	<b>415 310,25</b>	<b>18 587,03</b>	<b>53,53%</b>	<b>0,00</b>
<b>ENGAGEMENT N° 52: UNIVERSITE QUISQUEYA</b>												
UNIVERSITE QUISQUEYA	Restructuration de l'Ecole Hôtelière" - DP2	02.09.2002	30.11.2002	19.09.2002	Paiement de la dotation initiale	56 100,00	1 407 750,00	17 508,97	492 712,50	38 591,03	31,21%	0,00
			20.11.2001		Premier réapprovisionnement de l'avance			11 439,31	414 984,80	27 151,72	20,39%	0,00
			28.09.2004		Deuxième réapprovisionnement de l'avance			958,97	34 788,70	26 192,75	1,71%	26 192,75
<b>Sous-total N° 3</b>						<b>56 100,00</b>	<b>1 407 750,00</b>	<b>29 907,25</b>	<b>942 486,00</b>	<b>26 192,75</b>	<b>53,31%</b>	<b>26 192,75</b>
<b>PROGRAMME ENVIRONNEMENT TRANSFRONTALIER (PET) - 8.ACP.RCA.015</b>												
<b>ENGAGEMENT N° 5: Direction du PET/MARNDR</b>												
Direction du PET/MARNDR	Devis-Programme 2002	16.05.2002	15.05.2003	02.07.2002	Paiement de la dotation initiale	1 061 000,00	26 616 040,00	257 563,85	6 654 010,00	803 436,15	24,28%	
			16.12.2002		Premier réapprovisionnement de l'avance			43 756,65	1 580 731,72	759 679,50	4,12%	
			10.03.2003		Deuxième réapprovisionnement de l'avance			37 617,75	1 696 278,21	722 061,75	3,55%	
			29.04.2003		Troisième réapprovisionnement de l'avance			32 488,66	1 518 153,28	689 573,09	3,06%	
			07.07.2003		Quatrième réapprovisionnement de l'avance			72 137,58	3 462 263,71	617 435,51	6,80%	
			27.08.2003		Cinquième réapprovisionnement de l'avance			42 571,92	1 788 371,79	574 863,59	4,01%	
			13.10.2002		Sixième réapprovisionnement de l'avance			18 511,11	855 557,85	556 352,48	1,74%	
			22.06.2004		Remboursement de l'avance initiale			-12 516,83	-542 889,86	568 869,31	-1,18%	
<b>Sous-total N° 5</b>						<b>1 061 000,00</b>	<b>26 616 040,00</b>	<b>492 130,69</b>	<b>17 012 476,70</b>	<b>568 869,31</b>	<b>46,38%</b>	<b>568 869,31</b>
<b>ENGAGEMENT N° 6: TRACTEBEL</b>												
Tractebel	AMS-451			26.06.03	Paiement de 90% du montant du marché	49 168,00		44 913,70		4 254,30	91,35%	
<b>Sous-total N° 6</b>						<b>49 168,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 913,70</b>	<b>0,00</b>	<b>4 254,30</b>	<b>91,35%</b>	<b>0,00</b>
<b>ENGAGEMENT N° 7: AGRIFOR</b>												
AGRIFOR	AMS-451			09.02.2004	Paiement de 90% du montant du marché	62 430,00		58 557,76		3 872,24	93,80%	
<b>Sous-total N° 7</b>						<b>62 430,00</b>	<b>0,00</b>	<b>58 557,76</b>	<b>0,00</b>	<b>3 872,24</b>	<b>93,80%</b>	<b>0,00</b>
<b>ENGAGEMENT N° 8: DP3/ Appui logistique</b>												
Direction du PET/MARNDR	Appui logistique	23.04.2004	30.06.2004	11.04.2004	Paiement de la dotation Initiale	12 700,00	602 690,00	7 054,94	301 345,00	5 645,06	50%	
	Avenant 1	04.07.2004	31.07.2004		Premier réapprovisionnement	1 409,89		7 054,95	294 357,17	-	50%	
<b>Sous-total N° 8</b>						<b>14 109,89</b>	<b>602 690,00</b>	<b>14 109,89</b>	<b>595 702,17</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>
<b>ENGAGEMENT N° 9: DP4/PET/MARNDR</b>												
Direction du PET/MARNDR	Devis-Programme 2004	06.08.2004	31.12.2004	15.02.2001	Paiement de la dotation initiale	383 000,00	17 685 808,39	191 500,00	5 305 742,00	191 500,00	50,00%	
			27.11.2001		Premier réapprovisionnement partiel			52 577,51	2 427 503,85	138 922,49	13,73%	
<b>Sous-total N° 9</b>						<b>383 000,00</b>	<b>17 685 808,39</b>	<b>244 077,51</b>	<b>7 733 245,85</b>	<b>138 922,49</b>	<b>63,73%</b>	<b>0,00</b>
<b>CARIBBEAN REGIONAL TRADE SECTOR PROGRAM - (8.ACP.RCA.004) / 7.ACP.RPR.785</b>												
<b>ENGAGEMENT N° 1: CEDA</b>												
CEDA	Contrat de subvention	13.03.2003	31.10.2003		Avance de 80%	833 333,00		667 000,00		166 333,00	80,04	
<b>Sous-total N° 1</b>						<b>833 333,00</b>	<b>0,00</b>	<b>667 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>166 333,00</b>	<b>80,04</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>						<b>6 340 706,16</b>	<b>134 605 427,93</b>	<b>4 536 105,14</b>	<b>104 857 826,44</b>	<b>2 718 933,90</b>		<b>832 544,30</b>

## Annexe 8

### **PROJETS B.E.I. POUR HAÏTI**

#### Metropolitan Water Supply

**Description :**

- Remise en état et agrandissement du réseau d'adduction d'eau de Pétion-Ville

**Montant :**

- 10,000,000 EUR

**Date de signature :**

- 19/03/99

**Localisation :**

- Haïti - Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique +PTOM

**Secteur :**

- Eau, assainissement

**Eligibilité :**

- Environnement naturel et urbain

**Type de produit :**

- CAPITALS A RISQUES

**Origine des fonds :**

- FED

#### Metropolitan Water Supply

**Description :**

- Remise en état et agrandissement du réseau d'adduction d'eau de Pétion-Ville

**Montant :**

- 6,000,000 EUR

**Date de signature :**

- 19/03/99

**Localisation :**

- Haïti - Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique +PTOM

**Secteur :**

- Eau, assainissement

**Eligibilité :**

- Environnement naturel et urbain

**Type de produit :**

- CAPITALS A RISQUES

**Origine des fonds :**

- FED